



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	04	NON DEFINIS	07	INFRASTRUCTURE	15
SANTE PUBLIQUE	06	COMMUNICATION	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	19
RURAL	06	ENERGIE	04	ADMINISTRATION	10

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1814

28 Mai 2019

28 May 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(*) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	05/AONO/CA/YDEIV/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05./AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 09/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE AMOUGOU NOMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	03-06-2019
2	Reference	008/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2019 DU 09/05/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALES DES AFFAIRES SOCIALES DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-05-2019
3	Reference	002/AONO/ CBIBEMI/CDPM/ST/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CBIBEMI/CDPM/ST/2019 DU 04/05/ 2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DU MARCHE DE BETAIL A ADOUMRI DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2019
4	Reference	003/AONO/C-BIBEMI/ST/CDPMBE/2019 DU 04/05//2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-BIBEMI/ST/CDPMBE/2019 DU 04/05//2019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AU JARDIN PUBLIC (FACE SOUS -PREFECTURE DE BIBEMI) DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-06-2019
5	Reference	001/AONO/CIPM/CMT/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CIPM/CMT/2019 DU 23 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE DE MALANTOUEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN,DEPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-06-2019
6	Reference	003/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIFM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIFM/2019 DU 14 MAI 2019 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN MINI BUS POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference	009/AONO/D-04/PREFECTUREGRA/SAE/CDPM-BE / 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/D-04/PREFECTURE GRA/SAE/CDPM-BE /2019 DU 14/05/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CES DE BIKALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, (EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-06-2019

8	Reference	007/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 09/05/2019 LANCE EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DOUBLE D'UNEPORTEE DE 12 M ET DES BUSES ENDOMMAGEES SUR LA ROUTE REGIONALEGAROUA-BARNDAKE-BALASSI, DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA FRONTIEREAVEC LE NIGERIA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-05-2019

9	Reference	007/AONO/C-GAZAWA/CIPMP/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-GAZAWA/CIPMP/2019 DU 21/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LES LOCALITES DE : BARZA GUIZIGA-MASSAKAL KONG KONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF EXERCICE 2019, LIGNE 53 33 961 641312 2203 821
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-06-2019

10	Reference	03/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAM/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA DE BAYANGAM DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI- REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2019

11	Reference	009/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°009/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 13 MAI 2019POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE MBAGA,ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD,EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-06-2019

12	Reference	07/AONO/CA/YDEIV/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07./AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 27/05/2019 RELATIF À LA FOURNITURE D'UNE TRACTOPELLE NEUVE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference [06/AONO/CA/YDEIV/CIPM/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CA/YDEIV/CIPM/2019 DU 27/05/2019 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE AMOUGOU NOMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV.
Nature de prestation Travaux
Date de cloture 20-06-2019

14

Reference [010/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE DEMSA, ARRONDISSEMENT DE DEMSA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 03-06-2019

15

Reference [013/AONO/PAK/CIPM/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PAK/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT PHYSIQUE ET ELECTRONIQUE DES ARCHIVES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 24-06-2019

16

Reference [001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MIANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019, DOTATION DU MINDDEVEL À LA COMMUNE DE BONALÉA
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 27-06-2019

17

Reference [015/AONR/CIPM-CMBE/2019 DU 23/05/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 015/AONR/CIPM-CMBE/2019 DU 23/05/2019 LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE T4 ET 05 DE TYPE T5, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 17-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS**18**Reference [002/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 02 BUREAUX A L'EP DE MALEKE, D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLES-BANCS ET 02 BUREAUX DE MAITRE AU GBPS SOUZA GARE, D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP DE MANGAMBA, D'UN BLOC MATERNITE AU CSI DE SOUZA GARE, ET DU POSTE AGRICOLE DE NDOULOU, EN CINQ LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LACOMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-06-2019

19Reference [016/AONO/ ST/COMMUNE DE MBE/CIPM/2019 DU 23/05/201](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/ ST/COMMUNE DE MBE/CIPM/2019 DU 23/05/2019RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBIP DANS LA COMMUNE DE MBE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-06-2019

20Reference [017/AONO/ST/COMMUNE DE MBE/CIPM/CMBE/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 017/AONO/ ST/COMMUNE DE MBE /CIPM/CMBE/2019 23/05/2019 RELATIF AUX;TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE T4 ET 05 DE TYPE T5.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°.....

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-06-2019

21Reference [003/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 24 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 24 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE A BOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-06-2019

22Reference [004/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 29 mai 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 29 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A LOGBABA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [011/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE ZAC TINGLING DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-06-2019

24

Reference [N°013/AONO/MINRESI/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 27 MAI 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE AU MINRESI (PHASE I : ETUDE DE FAISABILITE) EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-06-2019

25

Reference [02/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 __/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU __ 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE MATERNELLE D'ETONGLOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDIKIBILLOT 3; FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NDEMA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-06-2019

26

Reference [N°012/AONO/MINRESI/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 27 MAI 2019 RELATIF A LA REHABILITATION DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (PHASE I : ETUDE PREALABLE) EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-06-2019

27

Reference [03/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 __/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU __ 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDEKEYAP DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-06-2019

28

Reference [007/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MASSOK :- ECOLE MATERNELLE DE TOMEL (LOT 1)- ECOLE PUBLIQUE D'ISSONDJE2 (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-06-2019



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	008/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 /AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES D'ARTS (PHASE1) DANS LE CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-06-2019

30	Reference	009/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION MT/BT MONOPHASEE DE LA FERME AVICOLE ECOLE DE SONGMBENGUE (LOT 1) ET POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES MASSOK ET SONGMBENGUE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-06-2019

31	Reference	001/AONO/MAETUR/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	MAETUR AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2019/001/CIPM/MAETUR DU 23/05/2019POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-06-2019

32	Reference	04/AONO/JO5/CDPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/JO5/CDPM/19 DU 28 MAI 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE D'AFANLOUM COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-06-2019

33	Reference	01/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_01_/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU _28/05/2019_EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRELOT 1: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'ETONGLOT 2: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDIKIBIL
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	28-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference 05/AONO/JO5/CDPM/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DES COMMUNES DE SOA, D'EDZENDOUAN, DE NKOLAFAMBA ET D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. LOT 1: LOCALITES DE MBOCKBELEY (SOA) ET DU CES D'EDZENDOUAN (EDZENDOUAN) LOT 2 : LOCALITES D'ABANG-TSINGA (NKOLAFAMBA) ET NKOL TOP (OLANGUINA</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>21-06-2019</p>
-----------	--	--

35	Reference 011/AONO/C-AKGA/CIPM/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AAONO/C-AKGA/CIPM/2019 DU 27/05 /2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES : MENGUEME SI, NGONGO, MEKONG-BIBA, QUARTIER BAMILEKE, MBILI, ANDOM SO'O.</p> <p>Travaux</p> <p>21-06-2019</p>
-----------	--	--

36	Reference 01/DC/CA/YDE4/CIPM Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CA/YDE4/CIPM DU 09/05/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>04-06-2019</p>
-----------	---	--

37	Reference 07/DC/C/BLAN/CIPM-AG/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION N°07/DC/C/BLAN/CIPM-AG/2019 DU 22/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'AGRICULTURE DE BLANGOUA, COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME - NORD</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>11-06-2019</p>
-----------	--	--

38	Reference 09/DC/C/LB-CIPM-AG Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION N°09/DC/C/LB-CIPM-AG DU 17/05/2019 POUR L'ACQUISITION DE 400 TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME -NORD</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>04-06-2019</p>
-----------	---	--

39	Reference 002/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 18/05/2019. FOURNITURE EN MOBILIER ET PETIT MATERIEL SANITAIRE DE CSI DE MINDIF DE MODJOMBODI, DE MAOUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF CSI DE MINDIF, DE MODJOMBODI, DE MAOUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF.</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>10-06-2019</p>
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	003/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 18/05/2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET D'UN BLOC LATRINES À (03) TROIS COMPARTIMENTS À L'EP DE LIGAZANG, COMMUNE DE MINDIF.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-06-2019

41	Reference	004/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 18/05/2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN CENTRE DE SANTÉ , INTÉGRÉ AVEC INCINÉRATEUR ET UN BLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS À LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-06-2019

42	Reference	001/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CSI DE MIANG ET DE KOMPINA, EN DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-06-2019

43	Reference	02/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE SOUZA SUR 1600 ML DE CANALISATION ET CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU EN BÉTON ARMÉ DE 100 M3 FINANCEMENT PNDP/COMMUNE DE BONALEA DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 120 JOURS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-06-2019

44	Reference	01/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 23/05/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 23/05/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENTDE DOUALA 3ÉFINANCEMENT : BUDGET DE LA CAD3EXERCICE : 2019 — IMPUTATION : 612.107
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-06-2019

45	Reference	002/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 27/05/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 27/05/2019 POUR L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CMA DE NDOGSIMBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EFINANCEMENT : BIP 2019EXERCICE : 2019 — IMPUTATION : 53.40.531.07.641.409.2272
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference 002/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 23/05/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LE PAQUET MINIMUM DE LA COMMUNE DE MBE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2019 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 17-06-2019
-----------	---

47	Reference 001/DC/P-WSP/CDPM-W/2019 du 21/05/2019 Lire Titre/objet DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/P-WSP/CDPM-W/2019 DU 21/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC ADMINISTRATIF DU LYCEE BILINGUE DU GENIE MILITAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DLA 3FINANCEMENT: BIP 2019 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 13-06-2019
-----------	---

48	Reference 01/RQ/E.26/BDTB /MINAT/2019 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION RELAUNCH FOR THE REQUEST FOR QUOTATION N° 01/RQ/E.26/BDTB /MINAT/2019 OF 23/05/2019, FOR THE SUPPLY OF HOUSEHOLD EQUIPMENT AT THE DIVISIONAL OFFICER'S RESIDENCE KUMBO IN BUIDIVISION, NORTH WEST REGION Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-06-2019
-----------	--

49	Reference 03/RQ/E.26/BDTB/MINDDEVEL/2019 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION REQUEST FOR QUOTATION N° 03/RQ/E.26/BDTB/MINDDEVEL/2019 OF 23/05/2019, FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT AT THE DIVISIONAL DELEGATION FOR MINDDEVEL KUMBO IN BUI DIVISION, NORTH WESTREGION. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-06-2019
-----------	--

50	Reference 01/DCO/CNTK/SG/CDPM -BAF/2019 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTEN°01/DCO/CNTK/SG/CDPM -BAF/2019 DU <u>28/05/2019</u> EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIKOUNG, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-06-2019
-----------	---

51	Reference 002/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 du 17/05/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 17/05/2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE MIT SUR 3,5 KM DE SECTION I*34 MN2 ALINELEC, EXTENSION DE LA LIGNE BT SUR 2,5 KM DE SECTION 4*25 MN2 TORSADÉ; POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASÉ 1161 25 KVA 17,32 1S/82 DANS LES VILLAGES NYANHENDEL ET NKONGNTOMA COMMUNE DE NYANON / PNDP (C2D) FINANCEMENT COMMUNE DE NYANON / PNDP C2D) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 150 JOURS Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-06-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference N°67/ASMI/MINTP/ 2019 DU 27/05/2019 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 67/ASMI/MINTP/ 2019 DU 27/05/2019 POUR L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ETUDES DE FAISABILITE DES ITINERAIRES FERROVIAIRES EDEA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBE-IDENAU ET DOUALA-NGAOUNDERE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 20-06-2019
-----------	--

53	Reference 01/019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NO 01/019 POUR LE RECRUTEMENT DES AUDITEURS EXTERNES DANS LE DOMAINE DE SECURITE DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 25-06-2019
-----------	--

54	Reference °002/C/Préfet-w/2019 DU 21/05/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/PRÉFET-W/2019 DU 21/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT A° 006/AONO/ PRÉFET-W /2019 DU 1ER AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE DEUX SALLES DE CLASSES PLUS SALLE SPÉCIALISÉE AU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4EME DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO-WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 001/C/ASCNPD/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/ASCNPD/DG DU 27 MAI 2019 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERT :- N°004/AONO/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 1); L'ACQUISITION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LA FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 2) ET L'ACQUISITION DES KITS DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS (LOT 3)- N°005/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019- N°006/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET INTRANTS AGRICOLES DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS- N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 15 VILLAGES PIONNIERS DE 10 HECTARES AU PROFIT DE L'ASCNPD- N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 07 MAI 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DE 15 HECTARES À LANGUI 15 HECTARES À LABBA ET 15 HECTARES À MBALANG AU PROFIT DE L'ASCNPDEN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 008/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	007/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

58	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE SOLUTION DE DEDICACE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET AUX CLIENTS DU DATA DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

59	Reference	064/C/F35/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 064/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE DJUNANG DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

60	Reference	063/C/F 35/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 063/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

61	Reference	066/C/F35/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 066/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/F 35/MINTRANS/CDPM/BEC/2019 DU 19 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

62	Reference	002/L/M/SG/CAD3/ 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°002/L/M/SG/CAD3/ 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference 003/C/Préfet-w/2019 DU 21/05/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°003/C/PRÉFET-W/2019 DU 21/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ PRÉFET-W /2019 DU LE AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DU WOURI DANS LA RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPAT-WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019 Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	---

64	Reference N°702 CRP/MINTP/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°702 CRP/MINTP/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°43/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 15/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA NORMALISATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES SERVICES CENTRAUX (IMMEUBLE DE L'ÉMERGENCE, LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE ET LE BÂTIMENT DU MINTP LOGÉ EN FACE LA POSTE DE MESSA).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICE 2019 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 53 36 470 04 32 00 12 2022. N/A N/A
-----------	---	---

65	Reference 006 /SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 006 /SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 29/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2019DU 29/03/2019 CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE A SONG SIMOUTH PHASE 1 ET PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	--

66	Reference 065/C/F35/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 065/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DEPARTEMENT DE LA MIFI,REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	--

67	Reference 067/D/F35/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 067/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Autres Infrastructures N/A
-----------	---	--

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	003/C/F/CRPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/F/CRPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/GOUV-OU/ CRPM/2019 DU 27 MARS 2019 DE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
69	Reference	N°00000012/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000012/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000230/AONO/MINEE/CMPM/19 DU 13 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES DONT DEUX (02) PICK-UP 4X4, UN DE TYPE STATION WAGON ET UNE BERLINE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINEE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
70	Reference	N°00000010/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000010/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
71	Reference	N°00000011/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000011/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
72	Reference	003/DG/HGOPED/DAFF/SM/CSam Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/HGOPED/CIPM/2019 DU 17/04/2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX COUVEUSES A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference	COMMUNIQUE N°002/C/CNYN /2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/CNYN /2019 DECLARANT INRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N° .001/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE MT SUR 3,5 KM DE SECTION 1*34 MM' ALMELEC, D'EXTENSION DE LA LIGNE BT SUR 2,5 KM DE SECTION 4*25 MM' TORSAGE POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE H61 25 KVA 17,32 KV/132, DANS LES VILLAGES NYANHENDEL ET NKONGNTOMA DANS LA COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

74	Reference	INVITATION N° 002/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON (AUTORITE CONTRACTANTE)A N° NOM DU PRESTATAIRE LOCALISATION BOITE POSTALE TELEPHONE 1 JR & SARL DOUALA 3 221 233 43 05 74/676 15 93 28/ 699 84 85 26 2 GLOBAL BUSINESS VISION DOUALA 679 56 65 01 3 GLOBAL TELECOM HOUSE DOUALA 656 608 726/699 694 179 4 N.J CONSULTING AND SERVICES DOUALA 698 566 153 5 ELECILT ENGINEERING DOUALA 6 650 395 884/693 532 740
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

75	Reference	001/C/ASCNPD/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/ASCNPD/DG DU 27 MAI 2019 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERT :- N°004/AONO/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 1) ; L'ACQUISITION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LA FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 2) ET L'ACQUISITION DES KITS DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS (LOT 3)- N°005/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019- N°006/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET INTRANTS AGRICOLES DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS- N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 15 VILLAGES PIONNIERS DE 10 HECTARES AU PROFIT DE L'ASCNPD- N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 07 MAI 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DE 15 HECTARES À LANGUI 15 HECTARES À LABBA ET 15 HECTARES À MBALANG AU PROFIT DE L'ASCNPDEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

76	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE SOLUTION DE DEDICACE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET AUX CLIENTS DU DATA DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

77	Reference	N°702 CRP/MINTP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°702 CRP/MINTP/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°43/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 15/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA NORMALISATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES SERVICES CENTRAUX (IMMEUBLE DE L'ÉMERGENCE, LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE ET LE BÂTIMENT DU MINTP LOGÉ EN FACE LA POSTE DE MESSA).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICE 2019 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 53 36 470 04 32 00 12 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference N°00000012/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00000012/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000230/AONO/MINEE/CMPM/19 DU 13 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES DONT DEUX (02) PICK-UP 4X4, UN DE TYPE STATION WAGON ET UNE BERLINE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINEE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

79	Reference N°00000010/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00000010/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

80	Reference N°00000011/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00000011/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

81	Reference 381/D/F35/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 381/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

82	Reference 382/D/F35/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 382/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE DJUNANG DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

83	Reference DECISION N°001/AONO/CAD3/CIPM 12019 Lire Titre/objet DECISION N°001/AONO/CAD3/CIPM 12019 DU 07/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIÈRE MUNICIPALE POUR ANIMAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ERNE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

84	Reference 383/D/F35/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 383/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

85	Reference 384/D/F35/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 384/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/F 35/MINTRANS/CDPM/BEC/2019 DU 19 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

86	Reference 003/D/ Préfet-W/2019 DU 21/05//2019 Lire Titre/objet DECISION N°003/D/ PRÉFET-W/2019 DU 21/05//2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/A ONO/ PRÉFET-W/2019 DU FAR AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LAPLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DU WOURI DANS LA RÉGION DU LITTORAL.MAITRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPAT-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

87	Reference DECISION N°006/SG/SM/CI PM/CP/2019 Lire Titre/objet DECISION N°006/SG/SM/CI PM/CP/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

88	Reference 031/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION N°031/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

89	Reference 002/C/MINAT/L/SG du 10/04/2019 Lire Titre/objet N°002/C/MINAT/L/SG DU 10/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ AONO/ MINAT/L/SG/CRPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE DE MEYO-CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

90	Reference	240/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 240/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/GOUV-OU/ CRPM/2019 DU 27 MARS 2019 DE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
91	Reference	002/D/ Préfet-W/2019 DU 21/05//2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/ PRÉFET-W/2019 DU 21/05//2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO PRÉFET-W/2019 DU TER AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE DEUX SALLES DE CLASSES PLUS SALLE SPÉCIALISÉE AU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA ERRE DÉPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO-WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
92	Reference	028/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°028/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
93	Reference	030/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°030/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
94	Reference	N°00000301/19/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°00000301/19/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

95	Reference N°00000300/19/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire Titre/objet DÉCISION N°00000300/19/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

96	Reference 001/C/MINAT/RS/SG du 02/04/2019 Lire Titre/objet N°001/C/MINAT/RS/SG DU 02/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/MINAT/RS/SG/CRPM/2019 DU 04 MARS 2019 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD EN MOBILIERS DE BUREAU. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

97	Reference 001/C/L11/SMP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/L11/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES N°002/AONO/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019 LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'OcéAN, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ COMMUNIQUE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

98	Reference 001/C/L11/SMP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/L11/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES 001/AONO/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

99	Reference 003/C/L11/SMP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/L11/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES N°003/AONO/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

100	Reference 385/D/F35/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 385/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
------------	---

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 4

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05./AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 09/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE
AMOUGOU NOMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence, pour les travaux d'aménagement du stade AMOUGOU NOMA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

N° I : INSTALLATION DE CHANTIER;

N° II : TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX ;

N° III : MAÇONNERIE EN FONDATION DE LA TRIBUNE;

N° IV : DALLAGE DE SOL ET MISE EN FORME DE LA TRIBUNE;

N°V: MAÇONNERIE EN ELEVATION DE LA TRIBUNE;

N° VI : CHARPENTE COUVERTURE ET ETANCHEITE;

N° VII : REVETEMENT SOL POUR MARCHÉ ET CONTRE MARCHÉ DE LA TRIBUNE ;

N° VIII : PEINTURE;

N°IX : MENUISERIE;

N°X : ELECTRICITE;

N°XI : PLOMBERIE;

N°XII : FOURNITURE ET POSE DE LA PELOUSE ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution des travaux à l'issue des études préalable est de quatre vingt dix millions (90 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont définis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais spécialisées dans l'aménagement, les travaux publics et bâtiments et ayant les qualités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public BIP, exercice 2019 imputation n°51 27 351 01 641192 2224 821.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures à la Mairie de Yaoundé IV dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de soixante quinze mille francs (75 000) CFA, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé IV.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de Yaoundé IV, au plus tard le **03/06./2019** à 13heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 09/05/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE AMOUGOU NOMA À MESSAMENDONGO "À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque et une assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de **1 800 000 (Un Million Huit Cent Mille)** francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme et non régularisée dans un délai de 48heures après l'ouverture des plis suivant les prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'insuffisance ou l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié entraîne l'élimination directe, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu le **03/06/2019**, à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres sera au triple plan administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Les critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités dans le DAO (RGAO) entre autre objet, des cas particuliers suivants sont également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence de la caution de soumission
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Absence d'une pièce exigée dans le DAO ;
- Omission dans le Bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.

N.B .Les entreprises dont les Offres techniques obtiendront au moins 25/33 critères essentiels seront analysées financièrement.

Les principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le RPAO notamment :

- L'accès à une ligne de credit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du materiel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation du planning (oui/non)
- La présentation de l'Offre en trois volumes (oui/non)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'Offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV (**Service de la Gestion des Marchés Publics sis au cabinet du Maire**) dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 9 Mai 2019

Le MAIRE

AMOUGOU NOMA REGINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2019 DU 09/05/2019
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION
REGIONALES DES AFFAIRES SOCIALES DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire 2019, le Gouverneur de la Région du Nord lance pour le compte du Délégué Régional des Affaires Sociales du Nord, un Dossier d'Appel d'Offres **pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale des Affaires Sociales.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Plomberie et sanitaire ;
- Electricité ;
- Menuiserie bois ;
- Revêtement et Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Sept millions de Francs CFA (7 000 000 CFA).**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres consistent en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales. Exercice 2019. imputation : 53 42 570 05 4415 150 22 22 20 712**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les **Services du Gouverneur (porte 112 :tel :222 2719 49)** dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112 :tel 222 27 19 49) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **vingt cinq mille francs CFA (25 000) francs CFA, payable au Trésor Public.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112; tel: 222 2719 49) **au plus tard le 29/05/2019 à 13 heures, heure locale.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/ GOUVERNEUR/CRPM/2019 DU 09/05/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALES DES AFFAIRES SOCIALES DU NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres est de **deux (02) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **cent quarante mille (140 000) Francs CFA** établie par une

banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier d'Appel d'Offres etvalable pendant trente (30) Jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **29 /05/2019 à 14 heures** dans la salle de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO qualification des candidats.

Critères éliminatoires :

- 1- Absence ou non-conformité après 48 heure d'une pièce du dossier administratif après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix);
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix;
- 6- Avoir pas abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 34 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre : 01 oui/Non; 1- L'expérience de l'entreprise : 02 oui/Non ;
3- L'expérience du personnel: 16 oui/Non;
4- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : 02 oui/Non;
5- Visite du site : 01 oui/Non;
6- Proposition technique et planning d'exécution des travaux : 07 oui/Non;
7- Preuve d'acceptation des conditions du marché : 02 oui/Non ;
8- Situation financière : 02 oui/Non.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit 24 oui sur les 33 possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux Services du Gouverneur de la Région du Nord.

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au Dossier d'Appel d'Offre.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 9 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi i Jean

COMMUNE DE BIBEMI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CBIBEMI/CDPM/ST/2019 DU 04/05/ 2019
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLOTURE DU
MARCHÉ DE BÉTAIL A ADOUMRI DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ,
RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les achèvements de la clôture du piarché de bétail à Adoumri dans la Commune de Bibémi,, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les C9rps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment ;

Installation de chantier ;
Travaux préparatoires ;
Terrassements ;
Fondations ;
Maçonnerie-Elévations ;
Menuiseries métalliques ;
Revêtement- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt cinq millions (25 000 000) F CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds propres de la Commune, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 222273278/222 273289.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au chef service technique de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (40 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Bibémi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard **25/05/2019 à 10 heures**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention ;

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 25/05/2019 à 11 heures** dans la salle de conférence de la préfecture à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité de la dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis soit 35 oui sur 50 possibles (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (8 000 000 FCFA) pour chaque lot sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **35 oui sur 50 possible** soit (70%) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Bibémi.

16. Additif à PAppel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAG.

GAROUA le 23 Mai 2019

Le MAIRE

HAIROU IRÉMA

COMMUNE DE BIBEMI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-BIBEMI/ST/CDPMBE/2019 DU 04/05//2019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AU JARDIN PUBLIC (FACE SOUS -PREFECTURE DE BIBEMI) DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Bibémi lance pour le compte de la Commune de Bibémi un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un forage à énergie solaire au jardin public(face sous—préfecture de Bibémi) dans la commune de Bibémi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction d'un forage à énergie solaire au jardin public(face sous—préfecture de Bibémi).

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Etudes d'implantation et mobilisation du chantier;
- Travaux de foration ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de débit ;
- Construction de la superstructure et de la clôture ;
- Equipement de l'exhaure ;
- Formation et labelisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt deux millions (22 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine d'hydraulique rural.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par la Commune de Bibémi, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Bibémi dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 222273278/222 273289.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Bibémi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat de la Commune de Bibémi au plus tard le 25/05/2019 à 10 heures.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-BIBEMI/ST/CDPMBE/2019 DU 04/05/2019
RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AU JARDIN PUBLIC (FACE SOUS
-PREFECTURE DE BIBEMI) DANS
LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **quatre cent quarante mille (440 000) Francs CFA** et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un romps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **25/05/2019** à 11 heures dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la salle de conférence de la préfecture à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis soit 35 oui sur 50 possibles (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (30 000 000 FCFA) pour chaque lot sur 7 critères ;

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. Un même soumissionnaire peut être attributaire d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Bibémi.

GAROUA le 24 Mai 2019

Le MAIRE

HAIROU IRÉMA

COMMUNE DE MALANTOUEN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CIPM/CMT/2019 DU 23 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE DE MALANTOUEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN,DEPARTEMENT DU NOUN.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 64 17 54 22 02 82

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la commune de Malantouen, Autorité Contractante, lance pour le compte du MINDDEVEL, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et construction d'une clôture à l'école publique de Malantouen I dans l'Arrondissement de Malantouen, Département du Noun.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction d'un bloc de deux salles de classe et construction d'une clôture à l'école publique de Malantouen I dans l'Arrondissement de Malantouen, Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie —élévation ;
- La Charpente - couverture ;
- La Menuiserie métallique et bois ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique et maternelle de Malantouen I	25 000 000 (vingt-cinq millions)
Lot 2	Construction d'une clôture à l'école Maternelle de Malantouen I	6 200 000 (six millions deux cent mille)

4. Allotissement

les travaux sont en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de Malantouen (service technique).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et constitué au secrétariat général ab la commune de Malantouen, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de :

50 000 (cinquante mille) FCFA pour le lot 1,

12 400 (douze mille quatre cent) FCFA pour le lot 2

Payable à la recette municipale de la commune de Malantouen.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels : devra parvenir au secrétariat général de la commune de Malantouen, tél 694 02 43 52 ; au plus tard le 17 juin 2019 à 12 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPMPM/CMLMT/2019 DU 23/MAI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MARTENELLE DE MALANTOUN I DA NS L'ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN, DEPARTEMENT DU NOUN

A N'OUVRI R QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçu par l'autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La notification ou l'offre de remplacement correspondant doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :

« RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois pour le lot 1 et deux (02) mois pour le lot 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administrative une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre grée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

500 000 (cinq cent mille) FCFA pour le lot 1

124 000 (cent vingt quatre mille) FCFA pour le lot 2, et valable pendant 30 jours au-delà de la date de l'original de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en autorité cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières aura lieu le 17/06/2019 à 13 heures par la commission Départementale de passation des Marchés Publics du NOUN siégeant dans la salle de conférence de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Noun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence d'une pièce Administrative ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique

Avoir un marché résilié ou abandonné au cours de l'exercice 2017,2018 du fait de l'entreprise ;

NB : Est considéré comme abandonné celui dont la mise en demeure est évaluée non satisfaisante.

Absence d'un prix quantifiable ;

Absence d'un sous-détail d'un prix quantifiable ;

Production des exemplaires des offres en nombre insuffisante (inférieur à sept)

Certification des documents préalablement certifiés ;

Avoir présenté un personnel fonctionnaire

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

Cadre de sous-détail d'un prix unitaire conforme ;

JDM n° 1814 du 28 Mai 2019

Page 36 sur 280

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

29/05/2019



Bordereau de prix en chiffres et en lettres ;

Référence de l'entreprise (6 oui)

Expériences générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois(03) dernières années dans le domaine de BTP (?1 donne droit à un oui ; ? 3 donne droit à un oui ; ? 5 donne droit à 1 oui ;=(3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réaliser de manière satisfaisante des marchés de constructions civil , Pou 1 marchés donne valeur à un oui, Pour 2 marchés donne valeur à un oui , pour 3 marchés donne valeur à un oui.

Personnel d'encadrement de l'entreprise ; (06 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de Génie (Civil ou rural=3 ans) ou technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 05 ans d'expériences	
1-	CV signé et daté
2-	Diplôme certifié
3-	CNI certifié
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expérience)	
4-	CV signé et daté
5-	Diplôme certifié
6-	CNI certifié

NB : 1, 2,3 sont indissociable ainsi que les 4, 5,6

Matériel de chantier à mobiliser ;(6 oui)

1-	Véhicule de liaison pick-up 4*4 ou station wagon
2-	Vibreux
3-	Groupe électrogène
4-	Bétonnière
5-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6	Camion

Les contrats de location doivent être joints, les cartes grises des véhicules doivent être certifié par un Délégué Régional des transports autre que celui qui à signé l'acte ou un Délégué Départemental des transports ;

Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification).

Méthodologie ; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution =un oui ; origine des travaux = un oui ; aspect socio-environnementaux=un oui.
Total = 3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos =1 oui ; plan de localisation =1 oui.

Présentation de l'offre. (2 oui)

Reliures et intercalaire de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leur offre une durée de quatre – vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements s complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Malantouen, **Tél : 694 02 43 52 dès publication du présent avis.**

MALENTOUEN le 24 Mai 2019

Le MAIRE

NDAPYOUENE Ibrahim

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIFM/2019 DU 14 MAI 2019 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN MINI BUS POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN), EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2019 406 01 731587 222012.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), exercice 2019, le Directeur Administratif de la CDEN, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'Acquisition d'un mini bus pour animation pastorale pour le compte de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent - L'acquisition, le transport, la livraison sur site et le démarrage d'un (01) d'un mini bus Climatisé de 26 places avec porte bagage (galerie) ; - La fourniture de l'outillage (trousse à outil, cric avec clé de roue, 1 roue (de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais) ; - La labélisation des portières du mini bus au nom et sigle de la CDEN Les spécifications techniques des dites prestations sont détaillées dans le Cahier des Spécifications Techniques inclus dans le présent Dossier d'appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de Cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent Appel d'Offre sont constituées en un seul lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles de Droit camerounais en règle dans l'Administration camerounaise et ayant des qualités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les fournitures objet de l'Appel d'Offres, sont financées par le Budget autonome de la CDEN exercice 2019, imputation budgétaire : 2019 406 01 731587 222012. Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de Cinquante millions (50 000 000)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, Tel : 22 27 21 34/22 27 21 15, BP 936 Garoua, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA auprès de la BICEC CAS- ARM? n° 97568660001-28.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au plus tard 07 Juin 2019 à 14 heures sous enveloppe cachetée avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/2019 14 MAI 2019 RELATIF A

L'ACQUISITION D'UN MINI BUS POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN).

FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2019,

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, est de Soixante (60) jours. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure en annexe du dossier d'appel d'offres,

d'un montant d'Un million (1 000 000) Francs CFA. Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date

originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'offre administrative, technique et financière

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un temps et aura lieu 07 Juin 2019 à partir de 15 heures à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, par la Commission Interne de Passation des

Marchés Publics auprès de ladite Caisse. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets. Elle sera basée sur les principaux critères suivants :

13-1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

a) Offre Administrative :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

b) Offre technique :

- N'est pas concessionnaire automobile (lot 1 uniquement) ;

Note technique inférieur à 70% des oui ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,

c) Offre financière ;

Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif, ou absence de la soumission) ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

13.2.- Critères essentiels

L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit: critères essentiels Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires-

- Expérience du personnel clé ;
- Méthodologie d'exécution des prestations ;
- (le CCAP et le CCTP paraphés à chaque page et signé à la dernière
- Présentation générale de l'Offre ;

15. Attribution

le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de développement de l'Élevage pour le Nord à Garoua, Tel : 22 27 21 34/22 27 21 15 BP 936

GAROUA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAMIDOU SAÏDOU

PRÉFECTURE DE LA BENOUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N°009/AONO/D-04/PREFECTURE GRA/SAE/CDPM-BE /2019 DU 14/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CES DE BIKALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, (EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le Cadre de l'exécution du BIP pour le compte du MINESEC au titre de l'année 2019, le Préfet (du Département de la Bénoué Autorité Contractante, lance un Appel d'offres National ouvert, en procédure d'urgence pour ,les travaux de construction d'un forage équipé à PMH au CES de BIKALE en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

les travaux à réaliser comprennent notamment :

Projet de construction d'un forage équipé de PMH à dont le montant prévisionnel forage est de :
8 500 000FCFA.

- > Etudes et installation de chantier ;
- > Foration ;
- > Equipement - développement ;
- > Essai de pompage ;
- > structure et pompe;
- > Analyse physico-chimique et bactériologique

3. Cout Prévisionnel

le COUT PREVISIONNEL du forage de PMH au CES de BIKALE est de 8 500 000 FCFA

4. Allotissement

un lot unique

5. Participation et origine

la participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le RPAO, à l'exception de celles qui ont abandonné au moins un (01) marché au cours des trois (03) dernières années ou sont sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public du MINESEC, Exercice budgétaire 2019

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux jours et heures ouvrables dans les services de la Préfecture de Garoua dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Garoua dès publication du présent avis d'appel d'offres, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Garoua au plus tard le 05/06/2019 à 11 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /DAQNO/D-04/PREFECTURE GRA/SAE /CDPM-BE / 2019 DU 14/05/2019 FOUR LES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CES DE BIKALE DANS L'ARRO

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaire à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 170 000 FCFA établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO.et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux descriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'originale de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières aura lieu le 05/06/2019 à partir de 11h 00 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué à Garoua dans la salle de réunion de la Préfecture sise au quartier Plateau garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- 1- Absence d'une pièce du dossier administratif ou pièce non rendue conforme après 48 heures;
- 2- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3- Note technique inférieure à 70%des éléments positifs;
- 4- Non respect des conditions de participation visées au point 5 de l'Avis d'Appel d'Offre ;
- 5- Non-conformité à la spécificité technique majeure ci-après : Absence d'un atelier de foration en propriété de l'Entreprise ou en location disponible lors de l'exécution {photocopie légalisée de la carte grise le contrat de location, le cas échéant}; 6 Offres financière incomplète (absence d'un des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaire du devis quantitatif et estimatif ou de la soumission) :

7- Absence d'un prix unitaire

8- Non-conformité au modèle de soumission proprement dite dans l'essentiel de son fond et de sa forme Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1 Présentation de l'offre ; Oui/Non
- 2 Références de l'entreprise; Oui/Non ,
- 3 Moyens humains ; Oui/Non
- 4 Moyen matériels ; Oui/Non
- 5 Méthodologie et planning; . Oui/Non
- 6 Surface financière ; Oui/Non
- 7 Consentement des clauses administratives et techniques;
- 7-1 Photocopie CCTT paraphée à chaque page et signée à la dernière. Oui/Non
- 7-2 Photocopie CCAP paraphée a chaque page et signée a la dernière. • Oui/Non
- 8 Visite des lieux. oui non

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionntiirc présentant un dossier Adminimstratif complet, techniquement qualifié et dont l'offre financière évaluée lamoins disannte

16. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre ringt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des ofires.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires relatils au présent Appel d'Offres peuvent etre obtenus à la Préfecture de Garoua dès publication du présent avis.

GAROUA le 14 Mai 2019

Le PRÉFET

EMBE DAVID

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 09/05/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DOUBLE D'UNE PORTEE DE 12 M ET DES BUSES ENDOMMAGEES SUR LA ROUTE REGIONALE GAROUA-BARNDAKE-BALASSI, DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA FRONTIERE AVEC LE NIGERIA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire 2019, le Gouverneur de la Région du Nord lance pour le compte du Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, un Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de Construction d'un pont double d'une portée de 12 m et des buses endommagées sur la route Régionale GAROUA-BARNDAKE-BALASSI**, dans la Commune de Mayo-Hourna, frontière avec la Nigéria, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Installation de chantier ;
- Terrassement - chaussée;
- Ouvrages, Assainissement et drainage;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent trente-quatre mille cinq cent soixante-quinze mille (97 534 575) F CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2018 et suivant; Imputation budgétaire :94-709-07-110000-2209.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les **Services du Gouverneur de la Région du Nord dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre, (porte 112 ;tel ;222 27 19 49).**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les **Services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112, tel - 222 27 19 49)** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille francs (100 000) francs CFA payable à la Trésorerie Générale de Garoua.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur **au plus tard le 29/05/2019 à 13 heures heure locale.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 09/05/2019 LANCE EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DOUBLE D'UNE
PORTEE DE 12 MET DES BUSES ENDOMMAGEES SUR LA ROUTE REGIONALE
GAROUA-BARNDAKE-BALASSI, DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA FRONTIERE
AVEC LE NIGERIA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **six (06) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **un million neuf cent cinquante mille six cent quatre-vingt-quinze (1 950 695)** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un million neuf cent cinquante mille six cent quatre-vingt-quinze (1 950 695) Francs FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produits en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offra sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/05/2019 à 14 heures** dans la salle des travaux de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives :

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 2° Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des pnx) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70% ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Avoir pas abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et être sur la liste entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 39 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

1. La présentation Générale de l'offre 01 oui/non ;
2. Les références de l'entreprise 03 oui/non ;
3. Les moyens matériels permanents ou mobilisables 08 oui/non ;
4. Les moyens humains 16 oui/non ;
5. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux 06 oui/non ;
6. Le consentement des clauses à caractères administratifs et techniques 02 oui/non.
7. La surface financière 02 oui/non ;
8. La visite de site 01 oui/non.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 28 oui sur les 39 possible.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours a partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112, tel - 222 27 19 49).

Additifs à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

N.B: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 9 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi`i Jean

COMMUNE DE GAZAWA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-GAZAWA/CIPMP/2019 DU 21/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LES LOCALITES DE : BARZA GUIZIGA-MASSAKAL KONG KONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF EXERCICE 2019, LIGNE 53 33 961 641312 2203 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 33 961 641312 2203 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la Commune de Gazawa, Autorité Contractante, lance pour le compte du **MINFOF** un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de reboisement de 37,5 hectares dans la Commune de Gazawa, Département du Diamaré, Région de l'Extreme-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Préparation du terrain pour une superficie de 37,5ha ;
- Réalisation et mise en place d'une plantation de 15 000 plants et 400 plants/ha ;
- Réalisation dure garni.

3. Cout Prévisionnel

Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce domaine. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs Offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINFOF** , Exercice 2019, **Ligne : 53 33961 6413122203 82** pour un cout estimatif de **Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Commune de Gazawa.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu du service technique de la Commune de Gazawa dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente cinq mille (35 000) francs CFA** à la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service technique de la Commune de Gazawa, au plus tard le 11/06/2019 à 10heures, heure locale et devra porter l'mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AON/C-GAZAWA/CIPMP/2019 DU 21/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LES LOCALITES DE :BARZA GUIZIGA-MASSAKAL KONG KONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF EXERCICE 2019, LIGNE 53 33 961 641312 2203 821

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, d'un montant de **400 000 FCFA** adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le semce émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 11/06/2019 à 11heures précises** dans la salle de délibération de la Commune de Gazawa, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance dossier.

14. Critères d'évaluation

14. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13 1.1. Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ; 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ; 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **55 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le maire de la Commune de Gazawa, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, dans les services de la Commune de Gazawa.

MAROUA le 21 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMA BOUBA

COMMUNE DE BAYANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAM/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA DE BAYANGAM DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI- REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 40 531 07 641732 2221 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bayangam - Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'Urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation du CMA de Bayangam dans le Département du Koung-Khi - Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à la réhabilitation du CMA de Bayangam.

Les quantités caractéristiques de travaux sont données dans le cadre du détail quantitatif et estimatif (DQE) annexé au présent dossier.

Ces travaux comprennent principalement:

- Travaux préparatoires :
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie en élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de Cinquante millions de Francs CFA (50.000.000 F.CFA).

4. Allotissement

Le projet comprend un (01) lot unique de travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés toutes taxes comprises sur le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINSANTE - Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté les jours et heures ouvrables à la Mairie de Bayangam à Bayangam ou appeler le numéro tel +237 675 43 23 25 ; 691 12 40 71 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu les jours et heures ouvrables auprès de la Mairie de Bayangam à Bayangam, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme de Soixante quinze mille (75.000) Francs CFA non remboursable au titre des frais d'achat de dossier, payable à la Recette Municipale de Bayangam.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée sous pli contre récépissé à la Commune de Bayangam à Bayangam au plus tard le 14 JUIN 2019 à 10 heures précises, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAM/CIPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CMA DE BAYANGAM DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST (En procédure d'Urgence)

Financement : BIP MINSANTE - EXERCICE 2019.

LOT UNIQUE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances et d'un montant égal à Un million (1000.000 F.CFA).

Le cautionnement provisoire sera libéré dans les trente (30) jours suivant la désignation de l'attributaire pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et au plus tard Trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres. Pour l'attributaire le cautionnement provisoire sera libéré dès la constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 14 Juin 2019 à 11 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bayangam, dans la salle des réunions aménagée à cet effet.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes et non régularisées dans les 48 heures;
- c) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- d) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifiés ;
- f) Absence d'un sous-détail d un prix quantifié;

critères essentiels

- a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise; 13 critères
- b) Le matériel de chantier à mobiliser en propre ou location avec justificatifs du matériel 08 critères
- c) Les Références de l'entreprise; 4 critères
- d) Présentation générale de l'offre ; 1 critère
- e) méthodologie; 5 critères

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 22 critères des 31 critères de qualification énumérés

ci-dessus évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès à la Mairie de Bayangam aux numéros suivants 675 43 23 25 / 691124071.

BAYANGAM le 24 Mai 2019

Le 1er Adjoint au Maire

TAMO FOTSO JOSEPH

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE MBAGA, ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, Le Gouverneur de la Région du Nord, l'Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Nord, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'électrification de la localité de MBAGA dans l'arrondissement de Touroua reparti comme ci-après en un seul lot.

N°lot	Région	N°	Nom de la Localité	Arrond.	Département
Unique	Nord	1	MBAGA	Touroua	Bénoué

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les opérations suivantes :

1. Construction réseau HTA Monophasé 1x34,4 mm²
2. Equipement poste H61 Mono 17,32KV/25KVA:
3. Réseau BT Monophasé 4x25 mm² Alu
4. Construction réseau mixte HTA MONOPHASE/BT aérien monophasé ;
5. Equipement porte H61 mono 17,32/KV/25KV
6. Extension réseau BT aérien Monophasé 4x25 mm² Alu
7. Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations respectives de 2019 et 2020 à l'issue des études préalables est de **soixante trois millions (63 000 000) de francs CFA** pour un lot unique. Soit les crédits de paiement respectifs **32 000 000 FCFA en 2019** et **31 000 000 fcfa en 2020**.

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en **un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le **Budget d'Investissement Public 2019 (BIP du MINEE) et suivant**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au niveau des **Services du Gouverneur du Nord** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré au niveau des Services du Gouverneur du Nord, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO. les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé des Services du Gouverneur du Nord **au plus tard le 03/06/2019 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 13 MAI 2019
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE
MBAGA, ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION
DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIQU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois pour chaque année à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°11). Le montant de ladite caution est fixé à **1 260 000 (un million deux cent soixante mille) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres ou établies postérieurement à la date de signature de l'Avis.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission ou le non respect des pièces du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps.

Elle aura lieu dans les services du Gouverneur du Nord le **03/06/2019 à partir de 14 heures le même jour**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et être sur la liste des

entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
7- Absence de la caution de soumission ;

Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Références du soumissionnaire	02 oui/non
2	Moyens humains (Personnels)	20 oui/non
3	Moyens Matériels	06 oui/non
4	Méthodologie et planning d'exécution	06 oui/non
5	Capacité financière	02 oui/non
6	Consentement aux clauses à caractère administratif et technique	02 oui/non
7	Visite de site	01 oui/non
8	Présentation générale de l'Offre	01 oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire administrativement et techniquement conforme dont l'offre financière aura été évaluée la **moins disante** et jugée conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt dix (90) jours à compter de la date fixée pour le dépôt de ces dernières.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au niveau des Services du Gouverneur du Nord à Garoua et auprès du Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Nord

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SfyiS au MINMAP aux numéros suivants ; 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 13 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 4

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°07./AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 27/05/2019 RELATIF À LA FOURNITURE D'UNE TRACTOPELLE NEUVE
POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV **Maitre D'ouvrage** lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence, relatif à la fourniture d'une tractopelle neuve pour le compte de la commune d'arrondissement de yaoundé IV .

2. Consistance des prestations

Le présent dossier d'Appel d'Offres concerne la fourniture d'une tractopelle neuve pour le compte de la commune d'arrondissement de yaoundé IV notamment :

Désignation	Quantité
Tractopelle neuve	01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issu des études préalable est de cent trente millions (130 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont définies en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou concessionnaires automobiles nationaux.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget Communal Exercice 2019 Imputation : Ligne 222-100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures à la Mairie de Yaoundé IV dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de soixante quinze mille francs (75 000) CFA, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé IV.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de Yaoundé IV, au plus tard le 21/06/2019 à 13heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07./AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 27/05/2019 RELATIF À LA FOURNITURE D'UNE TRACTOPELLE NEUVE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV
"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de trente (30) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque et une assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **2 000 000 (Deux Millions)** francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme et non régularisée dans un délai de 48heures après l'ouverture des plis suivant les prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'insuffisance ou l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié entraîne l'élimination directe, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu le ...**21/06/2019** à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres sera au triple plan administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Les critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités dans le DAO (RGAO) entre autre objet, des cas particuliers suivants sont également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

Absence de la caution de soumission

Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur délivré par le fabricant;

Absence d'un certificat d'homologation délivré par le ministère des transport;

Absence d'un prospectus original du fabricant permettant d'identifier les caractéristiques techniques;

Absence d'un service après vente.

Non-respect d'au moins quatre (04) des six (06) critères essentiels.

Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures.

Caractéristiques Techniques Majeures

Les principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le RPAO notamment :

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)

La présentation générale de l'offre (oui/non)

Les références générales de l'Offres (au moins un marché au cours des 05 dernières années) (oui/non)

Conformité à moins 70% des autres caractéristiques techniques non éliminatoires dans le descriptif technique (oui/non)

Une garantie de 02 ans minimum sur le matériel proposé. (oui/non)

L'organisation du planning (oui/non)

Les preuves d'acceptation du marché (cahier des clauses administratives particulières, le descriptif de la fourniture paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page (oui/non)

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'Offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV (**Service de la Gestion des Marchés Publics sis au cabinet du Maire**) dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

AMOUGOU NOMA REGINE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 4

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO/CA/YDEIV/CIPM/2019 DU 27/05/2019 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU STADE AMOUGOU NOMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE IV.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des transferts des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées, la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, à travers son Maire, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'Offres restreint pour le contrôle et le suivi des travaux d'aménagement du stade AMOUGOU NOMA.

Le présent Appel d'Offres fait suite à la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°01/AMI/CA/YDE/SG/SGMP du 09/04/2019 publié le même jour dans le Journal Des Marchés de l'ARMP.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- le contrôle et le suivi des travaux de construction des travaux pour le compte la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV. suivant les normes en la matière,
- la coordination des opérations de suivi du projet par tous les autres acteurs à travers l'organisation et l'animation des réunions de chantier,
- la production de tous les documents liés au suivi des dites prestations (rapports mensuels, procès-verbaux, ordre de services à caractère techniques, examen de la conformité du projet aux études d'exécution y compris toutes sujétions.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix millions (10 000 000 francs FCA).

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte au candidat pré-qualifié lors l'AMI sus-cité.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Restreint sont financées par le BIP MINDDEVEL, **Imputation : n°51 27 351 01 641192 2224 821 pour le compte de l'exercice 2019.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV (Service de la Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV sise au cabinet du Maire) dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé IV (Service de la Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV sise au cabinet du Maire) dès publication du présent Avis., contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000 francs CFA), payable à la Recette Municipale au titre de paiement des frais d'achat du DAO contre quittance d'achat.

9. Remises des offres

Chaque Offres rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de Yaoundé IV, au plus tard le **20/06./2019** à 13heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 27/05/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE AMOUGOU NOMA À MESSAMENDONGO "À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du Marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres .

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offres non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres .

Toute Offres incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques et financières aura lieu le **20/06/2019 à 14 heures**, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres sera au triple plan administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Les critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités dans le DAO (RGAO) entre autre objet, des cas particuliers suivants sont également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence de la caution de soumission
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Absence d'une pièce exigée dans le DAO ;
- Omission dans le Bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.

N.B. Les entreprises dont les Offres techniques obtiendront au moins 70/100 critères essentiels seront analysées financièrement.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le RPAO notamment :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- Expérience du personnel clé, notamment du chef de mission dans les prestations similaires (oui/non)
- Méthodologie d'exécution des prestations (oui/non)
- Les preuves du consentement des clauses à caractères administratif et technique, (le CCAP et les TDR paraphés à chaque page, signés à la dernière et datés
- La présentation de l'Offres (oui/non)

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection conforme aux procédures décrites dans le présent DAO.

Méthodologie de sélection de l'adjudicataire

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci après:

$$N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante.

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché.

15. Attribution

Le présent Marché sera attribué à l'entreprise retenue si et seulement si la sous-commission juge son Offres recevable faute de quoi, le Marché sera déclaré infructueux.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offres pendant 90 jours pour les AON à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé sis au cabinet du Maire).

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

AMOUGOU NOMA REGINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE DEMSA, ARRONDISSEMENT DE DEMSA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) **pour la réalisation d'exécution d'une adduction d'eau potable à énergie solaire dans la localité de Demsa.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des dévis quantitatifs et estimatifs notamment l'étude d'implantation, la construction d'un système d'Alimentation en Eau Potable:

- > Travaux préparatoires ;
- > Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- > Exécution de deux Forages productifs ;
- > Fourniture et pose de deux pompes solaire ;
- > Construction d'une alimentation à énergie solaire ;
- > Construction d'un château d'eau de 40m³ ;
- > Réalisation d'un réseau de distribution:
- > Construction de bornes fontaines ;
- > Prestations diverses.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations respectives de 2019 et 2020 à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt millions deux cent douze mille (80 212 000) de francs CFA** pour un lot unique. Soit les crédits de paiement respectifs **40 212 000 FCFA en 2019 et 40 000 000 fcfa en 2020.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toutes les entreprises de travaux hydrauliques de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le **Budget d'Investissement Public 2019 (BIP du MINEE).**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les **services du Gouverneur de la Région du Nord et à la Délégation Régionale de l'Eau et l'Energie du Nord** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré au niveau des services du Gouverneur de la Région du Nord, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services du gouverneur de la Région du Nord au plus tard le **03/06 /2019 à 13 heures** et devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°010/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE DEMSA, ARRONDISSEMENT DE DEMSA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres, est de **trois (03) mois pour** chaque année à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **1 604 240 (un million six cent quatre mille deux cent quarante) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/06/2019 A partir 14 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés Public du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO qualification des candidats.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre administrative et l'offre technique ont été reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et dont l'offre financière évaluée est la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Services du gouverneur de la Région du Nord ou à la Délégation Régionale de l'Eau et l'Energie du Nord.

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 13 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi i Jean

PORT AUTONOME DE KRIBI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PAK/CIPM/2019 DU 22 MAI 2019 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT PHYSIQUE ET ELECTRONIQUE DES ARCHIVES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la mise en place d'un système de traitement physique et électronique des archives au Port Autonome de Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché seront exécutées en trois (3) étapes comme suit:

Etape 1 : Présentation des modalités d'exécution du projet.

Cette étape est sanctionnée par le rapport de démarrage qui précise :

- Le contexte et la problématique du projet ;
- La compréhension de la mission ;
- La méthodologie proposée pour la conduite du projet ;
- Le chronogramme des activités à mener ;
- La liste des experts et du personnel qui seront mobilisés ;
- La logistique qui sera utilisée ;
- Les annexes diverses (protocole d'inventaire, fiche de collecte, guide d'enquête, etc.).

Etape 2 : La conduite d'un inventaire documentaire dans les structures suivantes :

- Direction générale et structures rattachées ;
- Les directions opérationnelles : Capitainerie, Direction Technique, Direction des Ressources Humaines, Direction de l'Exploitation, Direction de l'Administration Générale, Direction des Systèmes d'Information et de la Documentation, Direction Financière et Comptable, Direction des Aménagements et de l'Environnement ;
- Représentation du PAK à Yaoundé.

~~Dans cette phase, il sera procédé à un inventaire exhaustif des dossiers et des types de documents qui les~~



constituent.

Etape 3 : La production de la Charte ou Politique d'archivage constituée de :

Les procédures

-Collecte / Versement ;

-Traitement

-Numérisation ;

-Conservation ;

-Communication ;

Elimination.

Les outils de gestion

-Cadre de classement ;

-Calendrier de conservation.

Test et validation des procédures et outils de gestion

Le détail de ces prestations figure dans les Termes de Références de la Mission(TDR).

Livrables

Au terme de la mission, il est attendu du consultant les livrables ci-après :

-Un rapport d'inventaire produit ;

3. Coût Prévisionnel Une charte d'archivage élaborée (procédures et outils de gestion) en français et en anglais ;

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-six millions (46 000 000) FCFA. Toutes taxes comprises. La mission comprenant également les observations sur éléments de test et de validation des procédures et outils de gestion ;

4. Allotissement

La présente consultation n'est pas allotie. Un C.P.O. USB contenant le rapport inventaire et la charte d'archivage

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises et cabinets spécialisés dans l'archivage physique et électronique.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget PAK, exercices 2019. Activité 3602 : « Documentation et Archives ». Tâche 3602003 : « Gestion des archives ». Compte 605700 : « Achat d'études et prestations de services ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le **24 JUIN 2019 à 14 heures** précises, heure locale, à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Elle portera la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/PAK/CIPM/2019 DU 22/05/2019 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT PHYSIQUE ET ELECTRONIQUE DES ARCHIVES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de cent vingt jours (120) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant neuf cent vingt mille (920 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu 24 JUIN 2019 à 15 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sis e à l'immeuble EMERGENCE à Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires



1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Attestation de solvabilité financière inférieure à quinze millions (15 000 000) FCFA ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité du profil du chef de projet et de sa disponibilité en faveur du soumissionnaire pour l'exécution des prestations sollicitées dans le cadre du présent Appel d'Offres ;
- Abandon d'un marché public sur le territoire national par le soumissionnaire ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

4) Dossier financier

- Offre financière incomplète.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	30
2	Méthodologie : Compréhension de la mission, démarche développée et suggestions techniques	20
3	Chronogramme détaillé	20
4	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	30
Note totale d'évaluation du dossier		100

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection basé sur le rapport qualité-coût, conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que : les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80% ;

Poids de l'offre financière (F) = 20%.

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante: Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm, site web : www.pak.cm.

KRIBI le 22 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MIANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019, DOTATION DU MINDDEVEL À LA COMMUNE DE BONALÉA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la toiture des salles de classe de l'Ecole Publique de Miang, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- La charpente ;
- La couverture en tôle ;
- Le plafond.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **18 370 000 (Dix-huit millions trois cent soixante-dix mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP de l'exercice 2019, Dotation du MINDDEVEL à la Commune de Bonaléa.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire **de la Commune de Bonaléa**, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, au plus tard le **27/06/2019 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE
PUBLIQUE DE MIANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **367 400** (Trois cent soixante-sept mille quatre cent) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois calendaire précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée **irrecevable**. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **27/06/2019 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (**oui/non**).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.
- Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
 - 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours calendaire à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, **B.P. 94** Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SAIS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 23 Mai 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
015/AONR/CIPM-CMBE/2019 DU 23/05/2019 LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE T4 ET 05 DE
TYPE T5, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- > Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- > Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- > Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de **9 065 385 (Neuf Millions Soixante Cinq Mille Trois Cent Quatre-vingt Cinq) francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

3. Allotissement

Sans objet.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET qui ont été pré-qualifiés à l'issu des Avis à Manifestation d'Intérêt N°001/APMC/RAD//D-VTNA/C-NGD 3/2019 DU 16 janvier 2019.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire Général de la Commune de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Quarante mille) 40 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MBE.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune de MBE au plus tard **le 17/06/2019 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
015/AONR/CIPM/C-MBE/2019 DU 23/05/2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE
T4 ET 05 DE TYPE T5, phase 2, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quinze (15) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Le Cautionnement provisoire est de **six cent mille (600 000) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 17/06/2019 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès du Maire de la Commune de MBE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
2. Fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
3. Note technique inférieur à 70/100 points ;

2- Critères essentiels

- 1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence **15 points**
- 2- Logistique **15 points**
- 3- personnel clé **40 points**
- 4- Références du Consultant **10 points**
- 5- Calendrier des activités **15 points**
- 6- Présentation du dossier **5 points**

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.

Les offres financières du soumissionnaire ne seront ouvertes pour la suite de la procédure qu'au cas où ce dernier aurait obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Nombre maximum de lots :

Sans objet.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MBE ou au FEICOM de l'Adamaoua

Administration au nom de laquelle sera conclu la Lettre Commande

A l'issue de l'examen des offres du soumissionnaire par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MBE, le marché des prestations sera conclu entre l'Adjudicataire et l'Autorité Contractante.

MBE le 23 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 02 BUREAUX A L'EP DE MALEKE, D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLES-BANCS ET 02 BUREAUX DE MAITRE AU GBPS SOUZA GARE, D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP DE MANGAMBA, D'UN BLOC MATERNITE AU CSI DE SOUZA GARE, ET DU POSTE AGRICOLE DE NDOULOU, EN CINQ LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance, pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction : de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 bureaux a l'EP de Malèkè, d'un bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables-bancs et 02 bureaux de maitre au GBPS Souza Gare, d'une salle de classe a l'EP de Mangamba, d'un bloc maternité au CSI de Souza Gare, et du poste agricole de Ndoulou, en cinq (05) lots, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement — Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Enduits, chapes et revêtements scellés ;
- Charpente — Couverture - Plafonds ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Electricité ;
- Peintures ;
- Plomberie sanitaire (lots 4 et 5 uniquement) ;
- V.R.D ;
- Equipements (lot 2 uniquement).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération pour chaque lot est de :

N° du lot	Montant (en Francs CFA)
1	31 000 000
2	21 000 000
3	9 000 000
4	38 145 000
5	24 970 000

4. Allotissement



Les travaux objet du présent appel d'offres sont subdivisés en cinq (05) lots définis ainsi qu'il suit :

Désignations des lots	Intitulé des travaux	Financement
Lot 1	Construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec 02 bureaux a l'EP de Malèké	BIP
Lot 2	Construction d'un bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables-bancs et 02 bureaux de maitre au GBPS Souza Gare	BUDGET COMMUNAL
Lot 3	Construction d'une salle de classe a l'EP de Mangamba	BIP
Lot 4	Construction d'un bloc maternité au CSI de Souza Gare	BIP
Lot 5	Construction du poste agricole de Ndoulou	BIP

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP et le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000** (Cinquante mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, au plus tard le **27/06/2019 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« A VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°002/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 2 3 MAI 2019
 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 02 BUREAUX A L
 'EP DE MALEKE, D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLES-BANCS ET 02 BUREAUX DE
 MAITRE AU GBPS SOUZA GARE, D'UNE SALLE DE CLASSE A L 'EP DE MANGAMBA, D'UN BLOC MATERNITE
 AU CSI DE SOUZA GARE, ET DU POSTE AGRICOLE DE NDOULOU, EN CINQ LOTS, DANS LA COMMUNE DE
 BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé par lot suivant le tableau ci-après. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

N° du lot	Délai d'exécution

1	Quatre (04) mois calendaires
2	Trois (03) mois calendaires
3	Trois (03) mois calendaires
4	Quatre (04) mois calendaires
5	Quatre (04) mois calendaires

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant indiqué dans le tableau ci-après, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N° du lot	Montant (en Francs CFA)
1	620 000
2	420 000
3	180 000
4	762 900
5	499 400

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **27/06/2019** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (**oui/non**).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 80% à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.
- Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
 - 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

L'Autorité Contractante n'attribuera pas plus de deux lots à un même soumissionnaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

BONALEA le 23 Mai 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE MBE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/ ST/COMMUNE DE MBE/CIPM/2019 DU 23/05/2019 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBIP DANS LA COMMUNE DE MBE.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de MBE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MBE, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBIP DANS LA COMMUNE DE MBE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- I. TRAVAUX PREPARATOIRES
- II TERRASSEMENT
- III. FONDATIONS
- IV. MAÇONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE
- V. CHARPENTE ET COUVERTURE
- VI. MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- VII. PEINTURE ET REVETEMENT
- VIII. PLOMBERIE SANITAIRE
- IX. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt Trois millions 23 000 000 FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet :

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Soixante-dix mille) 70 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MBE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 17/06/2019 à 13 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°016/AONO/ ST/COMMUNE DE MBE/CIPM/2018
DU 23/05/2019
RELATIF AUX :*

*TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN (01) BLOC LATRINES
A SIX (06) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBIP DANS LA COMMUNE DE MBE.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 900 000 (Neuf cent mille) Francs cfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17/06/2019 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative non régularisé après quarante-huit heures;
- 2- fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
- 3- Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
5. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
4. Matériels essentiels (Camion benne. Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MBE.

MBE le 25 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE MBE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 017/AONO/ ST/COMMUNE DE MBE /CIPM/CMBE/2019 23/05/2019 RELATIF AUX;TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE T4 ET 05 DE TYPE T5
 FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°.....**

FINANCEMENT
 FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de MBE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MBE, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE T4 ET 05 DE TYPE T5.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 UNITES DE LOGEMENTS DE TYPE T3	
I	TRAVAUX PREPARATOIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER
II	TERRASSEMENTS
III	FONDATION
IV	ELEVATION
V	TOITURE
VI	MENUISERIE BOIS, ALU ET METALLIQUE
VII	ELECTRICITE/ TELEPHONE/TV
VIII	PLOMBERIE ET SANITAIRES
IX	PEINTURE
X	REVETEMENT
XI	CLOTURE ET VRD

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 09 UNITES DE LOGEMENTS DE TYPE T4	
I	TRAVAUX PREPARATOIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER
II	TERRASSEMENTS
III	FONDATION
IV	ELEVATION
V	TOITURE
VI	MENUISERIE BOIS, ALU ET METALLIQUE
VII	ELECTRICITE/TELEPHONE/TV
VIII	PLOMBERIE ET SANITAIRES
IX	PEINTURE
X	REVETEMENT
XI	CLOTURE ET VRD

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 UNITES DE LOGEMENTS DE TYPE T5	
I	TRAVAUX PREPARATOIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER
II	TERRASSEMENTS
III	FONDATION
IV	ELEVATION
V	TOITURE
VI	MENUISERIE BOIS, ALU ET METALLIQUE
VII	ELECTRICITE/TELEPHONE/TV
VIII	PLOMBERIE ET SANITAIRES
IX	PEINTURE
X	REVETEMENT
XI	CLOTURE ET VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **455 580 000 (Cent Vingt Neuf Millions Cinq Cent Cinq Mille Cinq Cent) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet ;

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de rAménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **450 000 (Quatre cent cinquante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MBE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 17/06/2019 à 13 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 017/AONO/ ST/COMMUNE de MBE
/CIPM/CMBE/2019 DU 23/05/2019*

RELATIF AUX:

*TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3,
09 DE TYPE T4 ET 05 DE TYPE T5*

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **DOUZE (12) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. **d'un montant de 9 100 000 (neuf millions cent mille) Francs cfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17/06/2019 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;

Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MBE.

MBE le 23 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU
24 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POLICE À BOKO DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-
EXERCICE 2019 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Ili (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un poste de police à Boko dans l'Arrondissement de Douala 3ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES
2. FONDATIONS
3. MAÇONNERIE — ELEVATION
4. ÉLECTRICITÉ
5. MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
6. REVETEMENT

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **9 400 000 (Neuf millions quatre cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés un (01) seul lot. A- Construction d'un poste de police publique à Boko : 9 400 000 F CFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) C1PM, sis au 3ème étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 3^{ème} étage, 13P 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala 3.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala 3, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 3^{ème} étage, au plus tard le **04 juin 2019** à 14 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 24 mai 2019

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D UN POSTE DE POLICE A BOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^{ème} Tie (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le 14 juin 2019 à 14 heures précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1^{er} étage, de l'hôtel de ville de Douala 3^{ème}.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **cent quatre vingt huit mille (188.000) Francs CFA** , établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 3^{ème} étage, le **14 juin 2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative (caution de soumission)
- absence d'un prix unitaire quantifié
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur du non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/non
2. Références techniques de l'entreprise Oui/non
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/non
5. Méthodologie d'exécution Oui/non
6. Capacité financière Oui/non

Qualification Technique

Chaque offre est validée après satisfaction de 70% au moins de ces six (06) sous-critères.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1.-'r étage, BP 7029 LOGRABA Douala, TEL 674838363.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros ci-après : 688.20.06.06

DOUALA le 24 Mai 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 29 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A LOGBABA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un centre Zootechnique et Vétérinaire à Logbaba dans l'Arrondissement de Douala 3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES
2. FONDATIONS
3. MAÇONNERIE — ELEVATION
4. CHARPENTE COUVERTURE
5. ÉLECTRICITÉ
6. PLOMBERIE SANITAIRE
7. MENUISERIE S. REVETEMENT

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **30 000 000 (Trente millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont en un (01) lot. Construction d'un centre Zootechnique et Vétérinaire à Logbaba : 30 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1ER étage. BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au Zef étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le **21 juin 2019 à 14 heures** et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 29 mai 2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECNIQUE ET VETERINAIRE A LOGBABA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le 21 juin 2019 à 14 heures précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala Sème.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de six cent mille (600.000) Francs CFA par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage, le **21 juin 2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative
- absence d'un prix unitaire quantifié
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur du non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/non
2. Références techniques de l'entreprise Oui/non
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/non
5. Méthodologie d'exécution Oui/non
6. Capacité financière Oui/non

Qualification Technique

Chaque offre est validée après satisfaction de 70% au moins des sous-critères.

Évaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement techniquement financièrement et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 3^{ème} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros ci-après 673 20 57 25 — 699 37 07 48

DOUALA le 28 Mai 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE ZAC TINGLING DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOJA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, Le Gouverneur de la Région du Nord, l'Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Délégation Régionale MINEE-Nord, un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux d'électrification de la localité de ZAC TINGLING** dans l'arrondissement de Pitoja reparti comme ci-après en un seul lot

N° lot	Région	N°	Nom de la Localité	Arrond.	Département
Unique	Nord	1	ZAC TINGLING	Pitoja	Bénoué

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les opérations suivantes :

1. Construction réseau HTA Triphasé 3x54.4 mm² ;
2. Poser IACM36KV-31,5A;
3. Equipement poste H61 Triphasé 15KV/50KVA ;
4. Construction réseau BT Triphasé 3x50mm² +N+2EP Alu ;
5. Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations respectives de 2019 et 2020 à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) de francs CFA pour un lot unique**. Soit les crédits de paiement respectifs **45 000 000 FCFA en 2019** et **50 000 000 fcfa en 2020**.

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en **un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification**.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le **Budget d'Investissement Public 2019 (BIP du MINEE)**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au niveau des **services du Gouverneur de la Région du Nord** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré au niveau des services du Gouverneur de la Région du Nord, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et sept (06) copies** marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé des services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le 04/06/2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention ;

**Appel d'Offres National Ouvert
N°011/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION DE ZAC TINGLING DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois pour chaque année à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°11), Le montant

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres ou établies postérieurement à cette date.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission ou le non respect des pièces du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps.

Elle aura lieu dans les services du Gouverneur de la Région du Nord le **04/06/2019 à partir de 14 heures le même jour**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- 1-Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2-Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- 4- Note technique inférieure à 70 % ;



- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et être sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP .
- 7- Absence de la caution de soumission ;

Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Références de l'entreprise	02 oui/non
2	Moyens humains (Personnels)	20 oui/non
3	Moyens Matériels	06 oui/non
4	Méthodologie et planning d'exécution	06 oui/non
5	Capacité financière	02 oui/non
6	Consentement aux clauses à caractère administratif et technique	02 oui/non
7	Visite de site	01 oui/non
8	Présentation générale de l'Offre	01 oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire administrativement et techniquement conforme dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt dix (90) jours à compter de la date fixée pour le dépôt de ces dernières.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au niveau des services du Gouverneur de la Région du Nord et à la Délégation Régionale MINEE du Nord.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 14 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Ed'i Jean

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 27 MAI 2019 RELATIF A
LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE AU MINRESI (PHASE I : ETUDE DE
FAISABILITÉ) EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINRESI DE
L'EXERCICE 2019

IMPUTATION

53 19 259 02 340010 2276.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2019, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert aux Cabinets d'Etudes/ou de consultants pour une étude faisabilité à la mise en place d'une bibliothèque numérique au MINRESI.

2. Consistance des prestations

L'objectif de la mission sera de réaliser une étude de faisabilité fonctionnelle, technique et financière en vue de l'implémentation d'une bibliothèque numérique au sein du MINRESI. Il s'agira spécifiquement de :

- procéder à un examen et à une analyse détaillée des processus métiers (opérationnels et administratifs) identifiés à être implémentés pour exploiter la bibliothèque numérique;
- analyser les processus métiers ciblés (gestion documentaire, gestion des archives) en conformité avec la stratégie du MINRESI, son système de management de la qualité, les standards internationaux et son système d'information ;
- assister le MINRESI dans la documentation des processus métiers ciblés, la spécification des exigences métiers ;
- Réaliser les études de faisabilité technique, fonctionnelle et financière pour l'implémentation de la bibliothèque numérique ;
- élaborer les spécifications fonctionnelles et techniques de la bibliothèque numérique;
- proposer au moins deux architectures d'entreprise (métier, applicatif, techniques, intégrations, sécurité) adaptée aux besoins de gestion de la bibliothèque numérique du MINRESI.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **vingt millions (20 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des TICs.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 53 19 259 02 340010 2276.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA** payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard le 20 JUIN 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 27 MAI 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE AU MINRESI (Phase I : Etude de faisabilité)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 JUIN 2019 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

*. Critères essentiels



Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	15
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	21
D	Logistique	10
F	Personnel	52
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NFi = MMD \times 100/MS$$

Avec NFi= Note financière, MMD= Montant de l'offre la moins-disante, MS= montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 70) + (NFi \times 30)] / 100$$

Avec NF= note finale, NT= note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

COMMUNE DE NITOUKOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 __/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE MATERNELLE D'ETONGLOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDIKIBILLOT 3; FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NDEMA

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Nitoukou « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Nitoukou , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, réparti en trois lots ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	MONTANT CAUTIONS DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	LIEU
01	<i>Lot 1 : lot 1: forage equipe de pompe a motricite humaine a L'ECOLE MATERNELLE D'ETONG</i>	8 000 000	160 000	15 000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU
02	<i>lot 2: forage equipe de pompe a motricite humaine a L'ECOLE MATERNELLE DE NDIKIBIL</i>	8 000 000	160 000	15 000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU
03	<i>lot 2: forage equipe de pompe a motricite humaine a ndema</i>	8 000 000	160 000	15 000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

- Etudes et installation de chantier
- Forage
- Equipement - développement
- Développement et essai de pompage
- Analyse et traitement
- Réalisation de la superstructure
- Pose de la pompe
- Prise en compte des aspects socio-environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : **huit millions (8 000 000) francs CFA toutes taxes comprises par lot.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, **exercice 2019**. Le montant prévisionnel des travaux est de : **huit millions (8 000 000) francs CFA toutes taxes comprises par lot.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Nitoukou dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Nitoukou, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de Quarante cinq mille (45 000) francs, soit 15 000 CFA/lot représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune de Nitoukou.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en quinze (15) exemplaires dont un (01) original et quatorze (14) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia) au plus tard le 28/06/2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/2019 en procédure d'urgence, POUR La réalisation DE TROIS (03) forages equipes de pompes a motricite humaine dans certaines localites De LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT dU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

lot 1: forage equipe de pompe a motricite humaine a L'ecole maternelle d'etong
lot 2: forage equipe de pompe a motricite humaine a L'ecole maternelle de ndikibil
lot 3; forage equipe de pompe a motricite humaine a ndema
FINANCENT BIP MINEE\$MINADER EXERCICE 2019
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent soixante mille (160 000) francs CFA , par lot**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le 28/06/2019 à **13 heures**, heure locale à l'hôtel de finances de Bafia par la Commission départementale de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la quittance d'achat du DAO
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, -expérience du personnel d'encadrement) ;
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

NB: Chaque soumissionnaire doit postuler pour tous les trois lots et le seul adjudicataire du marché pour les trois lots sera retenu

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Nitoukou (Service Technique).

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

BIETEKE JOSEPH GEORGES CHRISTIAN

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 27 MAI 2019 RELATIF A
LA REHABILITATION DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (PHASE I : ETUDE PRÉALABLE) EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINRESI DE
L'EXERCICE 2019

IMPUTATION

53 19 259 02 340010 2230.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2019, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert aux Cabinets d'Etudes/ou de consultants pour une étude préalable aux travaux de réhabilitation du bâtiment abritant les locaux du Centre National d'Education (CNE).

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation, est de mener une étude préalable aux travaux de réhabilitation du bâtiment abritant les locaux du Centre National d'Education (CNE). Il s'agira spécifiquement de :

- La réalisation d'un descriptif approfondi et complet du bâtiment existant en faisant ressortir l'âge du bâtiment, l'architecture et les techniques de mise en œuvre ainsi que le fonctionnement du bâtiment ;
- L'identification de tous les problèmes entravant le bon fonctionnement du bâtiment ;
- La proposition des variantes (au moins deux en ce qui concerne la mise hors d'eau du bâtiment) pour remédier aux différents problèmes d'infiltration des eaux ;
- L'assistance du Maître d'Ouvrage dans l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de réhabilitation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de vingt cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 53 19 259 02 340010 2230.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard le 20 JUIN 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 27 MAI 2019 RELATIF A LA REHABILITATION DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (Phase I : Etude préalable) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 JUIN 2019 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

*.Critères éliminatoires

- fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

*.Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

JDM n° 1814 du 28 Mai 2019

Page 108 sur 280

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

29/05/2019



N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	15
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	22
D	Logistique	14
F	Personnel	47
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = MMD \times 100/MS$$

Avec NF_i = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins-disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 70) + (NF_i \times 30)] / 100$$

Avec NF = note finale, NT = note technique

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

COMMUNE DE NITOUKOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/201 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDEKEYAP DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Nitoukou « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ndekeyap dans la Commune de Nitoukou , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, lot unique ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION FCFA	LIEU
01	<i>Lot 1 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ndekeyap</i>	17 000 000	50 .000	340 .000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

- Lot 100 : Travaux Préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassement ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-élévation-béton armé ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600 : Menuiserie-Métallique ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800: Peinture ;
- Lot 900 : VRD-Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : **dix sept millions (17 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Éducation de Base, **exercice 2019**. Le montant prévisionnel des travaux est de : **dix sept millions (17 000 000) francs CFA toutes taxes comprises**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Nitoukou dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Nitoukou, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de Cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune de Nitoukou.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en quinze (15) exemplaires dont un (01) original et quatorze (14) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia) au plus tard le 28/06/2019 à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/2019 en procédure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'un (01) bloc de deux (02) SALLES DE CLASSE a l'école publique de ndekeyap DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT dU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le 28/06/2019 à **13 heures**, heure locale dans à l'hôtel de finances de BAFIA par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

Absence de la quittance d'achat du DAO;

Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés;

Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années) ;

Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;

Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;

Délai d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Nitoukou (Service Technique).

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

BIETEKE JOSEPH GEORGES CHRISTIAN

COMMUNE DE MASSOCK

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MASSOK :- ECOLE MATERNELLE DE TOMEL (LOT 1)- ECOLE PUBLIQUE D'ISSONDJE2 (LOT 2),ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 641450 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Massok, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans les écoles publiques de la commune de Massok : Ecole Maternelle de Tomel (Lot 1), l'Ecole Publique d'Issondje 2 (Lot 2), Arrondissement de Massok Songloulou, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-études
- L'amenée et installation du chantier
- Terrassements
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries
- Electricité
- Revêtements
- Peinture
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-trois million (33 000 000) Francs CFA pour les deux (02) lots.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° n°**53 15 641450 2222.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 694 54 09 24/ 670 03 13 16 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 694 54 09 24/670 03 13 16, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (Cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire au plus tard le **24 Juin 2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 07 /AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27/05/2019
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES
ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MASSOK : ECOLE MATERNELLE DE TOMEL (LOT 1), ECOLE
PUBLIQUE D'ISSONDJE2, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA
SANAGAMARITIME, REGION DU LITTORAL.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Six cent soixante mille (660 000) Francs CFA** pour les **deux (02) lots**, toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24 Juin 2019 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle des délibérations sise à la Mairie de Massok.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans les 48 heures à l'ouverture,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 14 critères sur 18 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;

- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

NB : Les deux(02) lots sont indissociables et le soumissionnaire doit être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 670 03 13 16/ 697 25 97 44/ 694 54 09 24.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 27 Mai 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

COMMUNE DE MASSOCK

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 /AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES D'ARTS (PHASE1) DANS LE CENTRE URBAIN DE LA VILLE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 641450 2251

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Massok, Autorité Contractant, lance, en procédure d'urgence, un appel d'Offre National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation des ouvrages d'arts(**phase 1**) dans le centre urbain de la ville de Massok, Arrondissement de Massok Song loulou,, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Installations
- Nettoyage et terrassement,
- Assainissement- drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix-huit million deux cent cinquante mille (18 250 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local de **l'Exercice 2019** sur la ligne d'imputation budgétaire n°**53 27 641450 2251**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP 10 POUMA, Tel : 670 03 13 16/ 694 54 09 24 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel :670 03 13 16 / 694 54 09 24 , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente milles) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOCK SONGLOULOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire, au plus tard **le 24 Juin 2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ARTS(PHASE1) AU CENTRE
URBAIN DE LA VILLE DE MASSOK,
ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU
LITTORAL
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Trois cent soixante-cinq mille (365 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24 Juin 2019 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle des actes sise à la Mairie de Massok.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans les 48 heures à l'ouverture,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 14 critères sur 18 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 697 25 97 44/ 694 54 09 24.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 27 Mai 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION MT/BT MONOPHASEE DE LA FERME AVICOLE ECOLE DE SONGBENGUE (LOT 1) ET POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES MASSOK ET SONGBENGUE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 641450 2242

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Massok, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok ,un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux d'alimentation MT/BT Monophasé de la ferme avicole école de Songmbengue (lot 1) et pour les travaux d'Eclairage Public des villages Massok et Songmbengue par lampadaires solaires(lot 2) dans l'Arrondissement de Massok Song loulou, Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- La construction d'une ligne MT monophasée ;
- La pose de transformateur monophasé ;
- La construction d'une ligne BT monophasé ;
- La fourniture et pose des lampadaires ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinq million Sept cent (5 700 000) Francs CFA** pour le lot 1 **et vingt-quatre million huit cent cinquante mille (24 850 000) Francs CFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local de l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° n° **53 27 641450 2242 pour les deux (02) lots.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 670 03 13 16 / 694 54 09 24 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 694 54 09 24/670 03 13 16, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire, au plus tard le **24 Juin 2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 09 /AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 27 MAI 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION MT/BT MONOPHASEE DE LA FERME AVICOLE ECOLE DE
SONGBENGUE(LOT1) ET POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES MASSOK ET
SONGBENGUE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES(LOT2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK
SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Cent quatorze mille(114 000) FCFA pour le LOT1 et quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille (497 000) Francs CFA** pour le **LOT2** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24 Juin 2019 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle des délibérations sise à la Mairie de Massok.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans les 48 heures à l'ouverture,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 14 critères sur 18 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

NB : Le soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUUMA, Tel : 697 25 97 44/ 694 54 09 24.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 27 Mai 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

MAETUR AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2019/001/CIPM/MAETUR DU 23/05/2019 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la souscription triennale d'une police d'assurance pour la batterie d'engins de génie civil et des camions auprès des compagnies d'assurances de droit camerounais.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en UN (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel des prestations est de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Le Maître d'Ouvrage entend faire gérer ses polices d'assurance par un courtier ou expert en assurance. Dans ce cas, ce dernier se fera rémunérer par l'Assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2019 et suivants dont l'imputation est l'Opération 156.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de CINQUANTE MILLE (50 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de CINQUANTE MILLE (50 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **18/06/2019 avant 12 heures**, heure locale, portant la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°2019/001/CIPM/MAETUR DU 23/05/2019, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GENIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR
 " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".**

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de TRENTE SIX (36) mois, répartis comme suit :
 Une tranche ferme de DOUZE (12) mois ;
 Deux tranches conditionnelles de DOUZE (12) mois chacune.

10. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à NEUF CENT MILLE (900 000) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administratives (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en DEUX (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/06/2019 à 13 heures 00**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du dossier administratif - Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) - Présence d'une information financière dans le dossier technique - Score de qualification inférieur au seuil minimum de 80% des critères essentiels- Défaut d'agrément du MINFI – Offre technique non conforme aux spécifications techniques du DAO – Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (RC automobile) – Offre financière inférieure non conforme–Absence Etats C1,C4, C10b et C11 des années 2016, 2017, 2018, documents certifiés par les Services du MINFI et datant de moins de TROIS (03) mois – Etats C1, C4 et C11 déficitaires pour l'une des années 2016, 2017 et 2018 — Absence de caution de soumission.

Critères essentiels

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du SOUMISSIONNAIRE (ancienneté et représentativité territoriale) ;	06
Références spécifiques du SOUMISSIONNAIRE dans les risques similaires au cours des trois dernières années	10
Description détaillée des garanties offertes	14

Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10
TOTAL	100

Méthode de sélection

Le SOUMISSIONNAIRE sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des critères techniques et financiers conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule :

$N_D = (80 \times \text{note technique}) + (20 \times \text{note financière})$

100

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : servicesdesmarches.maetur@yahoo.fr **16 – NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 23 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/JO5/CDPM/19 DU 28 MAI 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE D'AFANLOUM COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public pour l'exercice 2019, le Préfet de la Mefou Afamba, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'une mini Adduction d'Eau Potable **D'AFANLOUM** commune **D'AFANLOUM**, Département de la Mefou et Afamba. Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre de la présente lettre-commande comprennent :

Installation du chantier ;
La construction du forage à grand débit entre 3 et 5m ;
La construction d'un château d'eau de 10 m³ ;
La construction d'une de refoulement ;
La construction d'une canalisation du réseau de distribution ;
Tableau de commande ou station de pompage ;
La construction des bonnes fontaines et des branchements particuliers ;
La robinetterie ;
Vidanges et Ventouses ;
Système solaire complet.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (**30 000 000**) **FCFA**.

4. Allotissement

Constitué d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de génie Rural.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2019
IMPUTATION: 53 32 423 03 451125 2246 811

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables dans la préfecture départementale de la Mefou et Afamba, dès publication du présent avis d'Appel Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Mfou dès publication du présent Avis, contre présentation d'une (01) quittance de versement à la Recette des Finances de Mfou des frais d'achat du DAO d'un montant de **Quarante Cinq mille (45 000) francs** non remboursables.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de l'AAO (Cf. Art 21 CM). Les Offres, rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, devront parvenir à la Préfecture de Mfou au plus tard le **20 JUIN 2019 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/ AONO/JO5/CDPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE D'AFANLOUM COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

VISITE DU SITE

Pour une meilleure appréciation des travaux à effectuer, il est prévu une visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu, par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **600. 000 (Six Cent Mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, suivant les indications du RPAO. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **20 JUIN 2019** à partir de **13heures précises** à la salle des conférences de la Préfecture de Mfou en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés (même en cas de groupement d'entreprises), ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1.1 CRITERES ELIMINATOIRES

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Absence ou non conformité de pièces administratives non régularisée au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission ;
- Omission, dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié au niveau du BPU et du DQE ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 70% des critères essentiels ;
- Absence de présentation d'au moins une référence d'expériences dans le domaine hydraulique.

14.2 CRITERES ESSENTIELS

- A - Références 02 éléments
- B - Personnel d'encadrement 05 éléments
- C - Matériel 08 éléments
- D-Situation financière 01 élément

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt (90) jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables à la Préfecture de Mfou.

NOTA : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER LA PREFECTURE DE MFOU TEL : 222 32 10 01/ 222 32 10 04 OU LA CONAC »

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Préfet de la Mefou et Afamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE DE NITOUKOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/201 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EDUCATION DE BASE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
LOT 1: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'ETONGLOT 2: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDIKIBIL

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Nitoukou « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe dans certains établissements scolaires de l'Education de Base de la Commune de Nitoukou , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, réparti en deux lots ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION FCFA	LIEU
01	<i>Lot 1 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle d'ETONG</i>	25 000 000	50 .000	500 .000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU
02	<i>Lot 1 : Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle de NDIKIBIL</i>	25 000 000	50 .000	500 000	

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

- Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes;
- Lot 200 : Terrassement ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-élévation-béton armé ;
- Lot 500 : Charpente, Couverture Et Plafond;
- Lot 600 : Menuiserie-Métallique ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800: Peinture ;
- Lot 900 :Revetement Sols - Murs
- Lot 1000 Plomberie Sanitaire
- Lot 1100 VRD-Assainissement

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère décentralisation et développement local, **exercice 2019**. Le montant prévisionnel des travaux est de : **vingt cinq (25 000 000) francs CFA toutes taxes comprises par lot**.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère décentralisation et développement local, **exercice 2019**. Le montant prévisionnel des travaux est de : **vingt cinq (25 000 000) francs CFA toutes taxes comprises par lot**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Nitoukou dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Nitoukou, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de Cinquante mille (50 000) francs CFA par lot représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune de Nitoukou

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en quinze (15) exemplaires dont un (01) original et quatorze (14) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia) au plus tard le 28/06/2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CNTK/SG/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/2019 en procédure d'urgence, pour les travaux de CONSTRUCTION D'un (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE dans certains établissements scolaires de l'éducation de base de LA COMMUNE DE nitoukou, DEPARTEMENT DU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

lot 1: construction d'un bloc de deux salles de classe a l'école maternelle d'etong

lot 2: construction d'un bloc de deux salles de classe a l'école maternelle de ndikibil

FINANCENT BIP MINDEL EXERCICE 2019

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cinq cent mille (500 000) francs CFA, par lot**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois par lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cinq cent mille (500 000) francs CFA, par lot**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cinq cent mille (500 000) francs CFA, par lot**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le 28/06/2019 à **13 heures**, heure locale à l'hôtel de finances de Bafia par la Commission départementale de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

Absence de la quittance d'achat du DAO;

Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés;

Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (**minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années**) ;

Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;

Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;

Délai d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (**oui**) ou négative (**non**) avec un seuil de **70%** au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de **la Commune de Nitoukou** (Service Technique) .

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

BIETEKE JOSEPH GEORGES CHRISTIAN

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DES COMMUNES DE SOA, D'EDZENDOUAN, DE NKOLAFAMBA ET D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. LOT 1: LOCALITES DE MBOCKBELEY (SOA) ET DU CES D'EDZENDOUAN (EDZENDOUAN) LOT 2 : LOCALITES D'ABANG-TSINGA (NKOLAFAMBA) ET NKOL TOP (OLANGUINA)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **PREFET de la Mefou et Afamba** (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'exécution des travaux de construction de quatre forages équipés de PMH dans certaines localités des Communes de SOA, D'EDZENDOUAN, DE NKOLAFAMBA ET D'OLANGUINA, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du CENTRE.**

2. Consistance des prestations

La réalisation des travaux consiste à exécuter les activités ci-après :

- Prospection géophysique et implantation de chaque forage ;
- Réalisation de l'installation de chantier ;
- Exécution des travaux proprement dits des forages (foration, tubage, développement, essais de débits) ;
- Réalisation de la superstructure (Construction d'une clôture et d'un puits perdu) ;
- Réalisation les analyses physico-chimique et bactériologique de l'eau ;
- Formation des agents de maintenance et Fourniture d'une caisse à outils.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **trente-quatre millions (34 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux lots.

N° LOT	DESIGNATION	COMMUNE	LIEU	MONTANT
01	Construction de deux forages équipés d'une PMH	SOA / EDZENDOUAN	MBOCKLEY/ CES d'Edzendouan	17 000 000
02	Construction de deux forages équipés d'une PMH	NKOLAFAMBA / OLANGUINA	ABANG-TSINGA / NKOL TOP	17 000 000

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2019, imputation numéro 53 32 423 03 451125 2246 811.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la **Préfecture de Mfou**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **PREFECTURE DE MFOU**, contre présentation d'une quittance de versement de **(34 000) trente-quatre mille francs CFA par lot**, délivrée par la **Recette de Mfou**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **PREFECTURE DE MFOU** au plus tard le **21 JUIN 2019 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°05/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 28 Mai 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DES COMMUNES DE SOA, D'EDZENDOUAN, DE NKOLAFAMBA ET D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

LOT 1: LOCALITES DE MBOCKBELEY (SOA) ET DU CES D'EDZENDOUAN (EDZENDOUAN)

LOT 2 : LOCALITES D'ABANG-TSINGA (NKOLAFAMBA) ET NKOL TOP (OLANGUINA) n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission **de 340 000 (trois cent quarante mille) francs CFA par lot**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **21 JUIN 2019 à 13 heures** dans la **salle de Conférences de la Préfecture de Mfou**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

L'absence de la caution de soumission

Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

Absence ou non-conformité de pièces administratives, non régularisées au-delà de 48heures après l'ouverture des plis.

Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié au niveau du BPU et du DQE ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;

Absence d'au moins une référence dans le domaine de forage.

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Présentation du document

L'Attestation et le rapport de visite de site dûment signé par le prestataire

Les références de l'entreprise

Les moyens matériel et logistique à mobiliser

Le personnel d'encadrement de l'entreprise

La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux

La capacité financière de l'entreprise

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Préfet de la Mefou et Afamba**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **l'Autorité Contractante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Préfecture de Mfou et à **la Préfecture de Mfou**

NOTA : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER LA PREFECTURE DE MFOU TEL : 222 32 10 01/ 222 32 10 04 OU LA CONAC »

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AAONO/C-AKGA/CIPM/2019 DU 27/05 /2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES : MENGUEME SI, NGONGO, MEKONG-BIBA, QUARTIER BAMILEKE, MBILI, ANDOM SO'O.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2019**, le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité contractante**, lance un **Appel d'Offres National Ouvert** pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie **Maître d'Ouvrage**, pour la **réhabilitation de six (06) forages équipés de Pompes à Motricité Humaine**, tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	FINANCEMENT	ARRONDISSEMENT
1	REHABILITATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES MENGUEME SI, NGONGO, MEKONG-BIBA, QUARTIER BAMILEKE, MBILI, ANDOM SO'O.	MINEE	AKONOLINGA

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

ü Nettoyage et développement du forage ;
ü Désinfection du forage y compris toutes sujétions ;
ü F/P d'une pompe avec tuyauterie SOVEMA ;
ü Aménagement de l'aire de puisage y compris toutes sujétions ;
ü F/P d'un Cylindre et des tringles.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de l'Eau et de l'Energie**, Exercice 2019

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	REF BUDGETAIRES
1	REHABILITATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES MENGUEME SI, NGONGO, MEKONG-BIBA, QUARTIER BAMILEKE, MBILI, ANDOM SO'O.		

11 000 000	53 32 423 03 641104 2246 821
------------	------------------------------

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de l'Eau et de l'Energie**, Exercice 2019.

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	REF BUDGETAIRES
1	REHABILITATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES MENGUEME SI, NGONGO, MEKONG-BIBA, QUARTIER BAMILEKE, MBILI, ANDOM SO'O.	11 000 000	53 32 423 03 641104 2246 821

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sise à la commune d'Akonolinga dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de quinze mille (15 000) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale d'Akonolinga**.

7. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AAONO/C-AKGA/CIPM/2019 DU 27/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES : MENGUEME SI, NGONGO, MEKONG-BIBA, QUARTIER BAMILEKE, MBILI, ANDOM SO'O. ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Pour toute information complémentaire relative au présent Avis à Manifestation d'Intérêt les Consultants intéressés peuvent s'adresser aux heures ouvrables à l'ANTIC, tél : 22 08 64 98/94 40 58 68.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé à **Trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **220 000 (Deux cent vingt deux Mille)** francs CFA valable pendant **30** jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le vendredi 21 juin 2019 à 12h précises.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **220 000 (Deux cent vingt deux Mille)** francs CFA valable pendant **30** jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le vendredi 21 juin **2019** à 13 heures précises à la commune d'Akonolinga par la Commission interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non)

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Ⓜ Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Ⓜ Présence de pièces ou de déclarations non conformes, falsifiées ou signées par une autorité incompétente ;
- Ⓜ Absence de la caution de soumission ;
- Ⓜ Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Ⓜ Exclusion du soumissionnaire par l'**ARMP** (Agence de Régulation des Marchés Publics) de la commande publique ;
- Ⓜ Absence de la Quittance d'achat du **DAO** (Dossier d'Appel d'Offres) ;
- Ⓜ Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

Critères de qualification

Les critères de qualification des soumissionnaires porteront sur les points suivants :

- v Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- v Qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- v Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- v Méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- v Capacité financière ;

10.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification. Seuls les soumissions dont les propositions techniques justifieront d'une note supérieure ou égale à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

10.4. A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires non éliminées, seront évaluées sur le plan financier. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

13. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit (Maire de la Commune d'Akonolinga) ou de l'ingénieur du Marché (Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nyong et Mfoumou, sise au quartier Administratif derrière le lycée Mixte d'Akonolinga).

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 4

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CA/YDE4/CIPM DU 09/05/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, envisage l'acquisition des fournitures constituant le paquet minimum pour l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : l'acquisition et la livraison du matériel pédagogique et pharmaceutique pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables est de trente cinq millions sept cent soixante-sept mille francs (35 767 000) et trois millions six cent mille (3 600 000) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont définies en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Cotation est ouverte à tous les candidats résidents en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente de Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINESEC de l'exercice 2019, imputation budgétaire n° 53 15 197 02 641192 6114 821 et 53 15 199 02 641192 6114 821.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à Ekounou au Cabinet du Maire) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairies de Yaoundé IV, sis à Ekounou au Cabinet du Maire) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs CFA (40 000), payable à la Recette Municipale au titre des frais d'achat de la DC.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir (au Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairies de Yaoundé IV, sis à Ekounou au Cabinet du Maire), au plus tard le **04/06/2019** à 13 heures précises et devra porter la mention :

« **Demande de Cotation N°...01.../DC/CA/YDE4/CIPM du ...09/05/2019 Pour la fourniture du matériel constituant le paquet minimum Financement du budget d'Investissement Public au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV Exercice 2019.**»

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente Cotation, est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque et une assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de **550 000 (Cinq Cent Cinquante Mille)** francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

En outre votre Offre, présentée en un seul volume et en sept (07) exemplaires, devra être accompagnée des documents suivants :

-Pièces administratives :

Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;

Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;

Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins d'un (01) mois ;

Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de trois (03) mois;

Une attestation de non redevance ;

Une carte de contribuable certifiée et datée en cours de validité;

Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphée à chaque page, signée, cachetée et datée à la dernière page;

Une quittance d'achat de la présente DC d'un montant de quarante mille (40 000) FCFA ;

Une caution de soumission d'un montant de cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA.

Attestation de localisation certifiée et datée en cours de validité ;

Plan de localisation certifié et daté en cours de validité ;

patente ;

registre de commerce,

capacité financière.

-Spécifications techniques :

Les termes de références de la Demande de Cotation paraphés à chaque page, signés, cachetés et datés à la dernière ;

Le délai de livraison ;

Les spécifications techniques du matériel.

-Offre financière :

La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;

Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page ;

Votre Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un* temps aura lieu le **04/06/2019** à 14heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV dans la salle de actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux termes de Référence de la DC et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

De l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;

Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;

du non-respect d'un critère essentiel ;

de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

de la non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels

(Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.)

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires ? 40 000 000 ;
- La présentation de l'Offre (méthodologie et organisation) ;
- L'expérience du prestataire dans le domaine (au moins trois dernières ans d'expériences similaires, joindre PV de réception et copies de contrats);
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (joindre une capacité financière d'au moins 20 000 000).

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui a soumis l'Offre évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV sis au Cabinet du Maire) aux heures ouvrables.

YAOUNDE le 9 Mai 2019

Le MAIRE

AMOUGOU NOMA REGINE

COMMUNE DE BLANGOUA

AVIS DE CONSULTATION N°07/DC/C/BLAN/CIPM-AG/2019 DU 22/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'AGRICULTURE DE BLANGOUA, COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME - NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Blangoua, Maitre d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un avis de consultation pour l'équipement de la Délégation d'Arrondissement d'Agriculture de Blangoua, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment les opérations suivantes : la fourniture des équipements. le transport, la manutention et la réception.

a - Fournir les équipements suivant lacommande qui a été faite

N°	DESIGNATION	QUANTITE
01	BUREAU DIRECTEUR AVEC RETOUR	1
02	FAUTEUIL DIRECTEUR	1
03	CHAISE DE RECEPTION	4
04	VENTILATEUR	3
05	ECRAN TELEVISEUR	1
06	ANTENNE PARABOLIQUE CANAL PLUS	1
07	ARMOIRE EN BOIS LOCAL DEUX BATTANTS	3
08	CHAISE EN MOUSSE	3
09	CHAISE EN PLASTIQUE	20
10	RIDEAU 1,5X2 m	5
11	MOQUETTE 4 X 4 m	3

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019 pour un coût estimatif total de **5 500 000 (huit millions cinq cent mille)**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019 pour un coût estimatif total de **5 500 000 (huit millions cinq cent mille)**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Blangoua, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de **15 000 (dix mille) FCFA** à la Recette Municipale de la Commune de Blangoua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Blangoua, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de **15 000 (dix mille) FCFA** à la Recette Municipale de la Commune de Blangoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **(07) sept** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Blangoua au plus tard le **11/06/2019 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION
« AVIS DE CONSULTATION N°07/DC/C/BLAN/CIPM-AG/2019 du 22/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER
DEBUREAU DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'AGRICULTURE DE BLANGOUA, COMMUNE DE
BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME - NORD»
à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront reçues,

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le **11/06/2019 à 10 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Blangoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le marché sera conclu entre l'Entreprise adjudicataire et le Maire de la Commune de Blangoua, Maitre d'Ouvrage.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Blangoua

KOUSSERI le 22 Mai 2019

Le MAIRE

MAHAMAT ABDOULKARIM

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

AVIS DE CONSULTATION N°09/DC/C/LB-CIPM-AG DU 17/05/2019 POUR L'ACQUISITION DE 400 TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DEL'EXTRÊME -NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Fotokol, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un avis de consultation pour l'acquisition de 400 tables bancs pour le compte de la Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment les opérations suivantes : la fourniture des équipements, le transport, la manutention et la réception.

a- Fournir les équipements suivant la commande qui a été faite ;

N°	DESIGNATION	QUANTITE
01	TABLE BANC	400

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019 pour un coût estimatif total de **12.000.000(douze millions) Fcfa.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019 pour un coût estimatif total de **12.000.000(douze millions) Fcfa.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de **20 000 (vingt mille)FCFA** à la Recette Municipale de la Commune de Logone Birni

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de **20 000 (vingt mille) FCFA** à la Recette Municipale de la Commune de Logone Birni

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **(07) sept** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Logone Birni au plus tard le **04/06/2019 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION
« AVIS DE CONSULTATION N°09/DC/C/LB-CIPM-AG du 17/05/2019 POUR
L'ACQUISITION DE 400 TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME - NORD»
à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront reçues,

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de **trente (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le **04/06/2019 à 10 heures** précises dans la salle de dépouillement de la Commune de Logone Birni.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le marché sera conclu entre l'Entreprise adjudicataire et le Maire de la Commune de Logone Birni, Maitre 'Ouvrage.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Logone Birni.

KOUSSERI le 17 Mai 2019

Le MAIRE

DANNA HAMAN

COMMUNE DE MINDIF

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 18/05/2019.
FOURNITURE EN MOBILIER ET PETIT MATERIEL SANITAIRE DE CSI DE MINDIF DE MODJOMBODI, DE
MAUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF CSI DE MINDIF, DE MODJOMBODI, DE
MAUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF.**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

FOURNITURE EN MOBILIER ET PETIT MATERIEL SANITAIRE DE CSI DE MINDIF DE MODJOMBODI, DE MAUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF CSI DE MINDIF, DE MODJOMBODI, DE MAUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pre qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Equipements**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

6. Financement

IDA III

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de MINDIF Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétaire Général cadre communal développement de la Commune de MINDIF à partir du **18/05/2019** pendant les jours ouvrables, entre 08 heures à 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au aire de la Cornmune de MINDIF, Autorité Contractante, auprès du Secrétaire Général/Cadre communal développement de la Commune de MINDIF sis à la Commune Mindif. L'enveloppe cachetée portera la mention : **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 du 18/05/2019. FOURNITURE EN MOBILIER ET PETIT MATERIEL SANITAIRE DE CSI DE MINDIF DE MODJOMBODI, DE MAUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF CSI DE MINDIF, DE MODJOMBODI, DE MAUDINE ET DE MOGOM DANS LA COMMUNE DE MINDIF.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Soixante (60) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **Le 10/06/2019 à 10 heures à la Commune de MINDIF**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINDIF, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la Lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis : **Le 10/06/2019 à 11heures A LA COMMUNE DE MINDIF.** Lieu d'ouverture des plis : **Commune de MINDIF**

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis

MAROUA le 18 Mai 2019

Le MAIRE

HAMAN WABI

COMMUNE DE MINDIF

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 18/05/2019. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES ET D'UN BLOC LATRINES À (03) TROIS COMPARTIMENTS À L'EP DE LIGAZANG, COMMUNE DE MINDIF.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et d'un bloc latrines à (03) trois compartiments à l'EP de LIGAZANG, COMMUNE DE MINDIF.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services Régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Batiment tout secteur**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le Dossier de Demande de Cotation

6. Financement

IDA III

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées est mis a la disposition par le Maire de la Commune de MINDIF Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement auprès du Secrétaire/ CCD de la Commune de MINDIF à partir du **18/05/2019** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures à 15heures 30minutes** dès publication du présent Avis

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MINDIF, Autorité Contractante, auprès du Secrétaire Général/CCD. Commune de MINDIF sis à la Commune de MINDIF. L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 du 18/05/2019. RELATIF AUX Travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe équipées et d'un bloc latrine à trois compartiments à l'EP de Ligatang, Commune de Mindif, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"».

10. Délai de Livraison

Quatre vingt dix (90) Jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. **Date limite de réception des offres : Le 10/06/2019, à 10 heures à la Commune de MINDIF**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINDIF en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation date et heure d'ouverture des plis : **Le 10/06/2019, à 11 heures.** Lieu d'ouverture des plis : **Commune de MINDIF**

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

MAROUA le 18 Mai 2019

Le MAIRE

HAMAN WABI

COMMUNE DE MINDIF

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 18/05/2019.
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN CENTRE DE SANTÉ , INTÉGRÉ
AVEC INCINÉRATEUR ET UN BLOC DE LATRINES À TROIS COMPARTIMENTS À LA COMMUNE DE
MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD.**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de Construction et équipement d'un centre de santé, intégré avec incinérateur et un bloc de latrines à trois compartiments à la Commune de MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services Régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : Batiment tout secteur. La participation à cet appel à la concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualification administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

IDA III

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MINDIF, Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée, intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétariat Général /CCD de la Commune de MINDIF à partir du **18/05/2019** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15heures 30minutes** , dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera **un (01)** original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MINDIF, Autorité Contractante, auprès du Secrétaire Général /CCD de la Commune de MINDIF, sis à Commune de MINDIF

L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/C.MINDIF/CIPM/2019 du 18/05/2019. Relatif AUX Travaux de Construction et équipement d'un centre de santé, intégré avec incinérateur et un bloc de latrines à trois compartiments à Commune de Mindif, DEPARTEMENTDU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD. "A n'ouvrir qu'en séance dedépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la demande de cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **Le 10/06/2019 à 10heures à la Commune de MINDIF**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINDIF en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis : **Le 10/06/2019, à 11 heures.** Lieu d'ouverture : **Commune de Mindif**

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

MAROUA le 18 Mai 2019

Le MAIRE

BOUBA HAMAN

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CSI DE MIANG ET DE KOMPINA, EN DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un avis de consultation pour l'équipement en matériel médical des CSI de Miang et de Kompina, en deux (02) lots, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent, pour chaque lot, la fourniture du matériel médical suivant :

- Lit d'hospitalisation (06) ;
- Matelas (08) ;
- Table de chevet (06) ;
- Berceau (02) ;
- Potence (03) ;
- Table d'accouchement (01) ;
- Table d'examen (01) ;
- Chariot de soins (01) ;
- Plateau rectangulaire (03) ;
- Urinoir (05) ;
- Armoire de rangement métallique (01) ;
- Boîte de curetage (01) ;
- Pèse bébé avec toise (01) ;
- Pèse personne avec toise (01) ;
- Boîte d'accouchement (01) ;
- Stérilisateur (01) ;
- Foetoscope doppler (01) ;
- Tensiomètre manuel (01) ;
- Stéthoscope double face (01) ;
- Otoscope (01).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 8 000 000 (Huit millions) francs CFA pour chaque lot.

4. Allotissement

Les prestations font l'objet de deux lots répartis ainsi qu'il suit :

1. Lot 1 : Equipement en matériel médical du CSI de Miang ;
2. Lot 2 : Equipement en matériel médical du CSI de Kompina.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP, pour le Lot 1, et par le Budget de la Commune de Bonaléa, pour le Lot 2, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze mille)** francs CFA payable à la Recette Municipale de Bonaléa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, au plus tard le **20/06/2019 à 12 heures** (heure limite) et devra porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CSI DE MIANG ET DE KOMPINA, EN DEUX (02) LOTS,
DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison des équipements objet de la présente consultation est de **deux (02) mois calendaires** au CSI de Miang pour le Lot 1 et au CSI de Kompina pour le Lot 2

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille)** francs CFA, pour chaque lot, délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de demande cotation sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **20/06/2019 à 13 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce dans l'offre ;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Note inférieur à 16/20.

b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience (références) ;
3. Présentation de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 23 Mai 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE SOUZA SUR 1600 ML DE CANALISATION ET CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU EN BÉTON ARMÉ DE 100 M3 FINANCEMENT PNDP/COMMUNE DE BONALEA DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 120 JOURS

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE BONALEA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bonalea, Autorité Contractante, pour le compte de sa Commune, met gratuitement à la disposition de toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter les travaux susmentionnés, un Dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées. Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré à la Mairie de Bonalea pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30mn et 15 heures 30mn**, dès publication du présent Avis.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le Dossier de Demande de Cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Bonalea, Autorité Contractante, et sera déposée au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonalea.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION
N° 002/DC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23/05/2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DE SOUZA SUR
1600 ML DE CANALISATION ET DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU EN BETON ARME DE 100 M3
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».**

4. Recevabilité des Offres

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonalea, avant la date et l'heure indiqué ci-dessous. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limites de réception des offres: Le 20/06/2019 à 12 heures

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux : date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis: Le 20/06/2019 à 13 heures

Lieu d'ouverture des plis: Mairie de Bonaléa

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

6. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi, immeuble CONGELCAM, 1^{er} étage, Téléphone: 233 47 74 68.

BONALEA le 23 Mai 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION
N°01/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 23/05/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN A
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAD3 EXERCICE :
2019 — IMPUTATION : 612.107**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612.107

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour la sélection d'une société d'entretien des bâtiments et espaces verts à la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à : **treize millions neuf cent cinquante deux mille deux cent cinquante (13.952.250) FCFA**

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les sociétés d'entretien agréées, **installées** au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation (D.C).

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e exercice 2019, ligne d'imputation : 612.107.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être consulté aux jours et heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3^e Secrétariat Général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage, BP : 7029 Logbaba douala, tél : 674.83.83.63, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3^e secrétariat général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM sis au 1^e étage BP 7029 Logbaba Douala, tél : 674.83.83.63, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **vingt-cinq mille (25.000) CFA** versée à la recette municipale de la CAD3. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **Deux Cent Soixante Dix Neuf MilleCinq (279 005) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

7. Remises des offres

les offres rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies seront remises au plus tard le **13/06/2019 à 14 heures**, sous enveloppe fermée à l'hôtel de ville de Douala 3^e Secrétariat Général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage et portant la mention :

**CONSULTATION N°01/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 23/05/2019
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
DOUALA 3
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

8. Delai de Livraison

Les prestations seront réalisées à l'hôtel de ville de Douala 3^e, dans un délai maximum de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Tout dossier administratif non conforme à la prescription de la présente demande de cotation sera déclaré irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis et sous plis) s'effectuera en un (01) temps à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala 3^e au premier étage le **13/06/2019 à 15 heures**, heure locale, par la commission interne de passation des marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandaté. Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3^o secrétariat général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM sis au 1^{er} étage BP 7029 Log baba Douala, tél : 674.83.83.63

DOUALA le 23 Mai 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 27/05/2019 POUR L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU
CMA DE NDOGSIMBI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E FINANCEMENT : BIP 2019 EXERCICE :
2019 — IMPUTATION : 53.40.531.07.641.409.2272**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour la sélection d'une société en vue de l'acquisition de l'équipement médical au CMA Nclogsimbi dans l'Arrondissement de Douala 3^e

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à : **huit millions (8 000 000) FCFA.**

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les sociétés de fourniture médicale, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation (D.C).

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le Budget d'Investissement Public exercice 2019, ligne d'imputation : 53.40.531.07.641.409.2272.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables à **l'hôtel** de ville de Douala 3^e Secrétariat Général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage, BP : 7029 Logbaba Douala, tél : 674.83.83.63, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3^e secrétariat général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM sis au le étage BP 7029 Logbaba Douala, tél : 674.83.83.63, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : Quinze mille (15.000) CFA versée à la recette municipale de la CAD3. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de : **Cent Soixante Mille (160 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant cent vingt (1 20) jours au-delà de lci date initiale de validité des offres.

7. Remises des offres

les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies seront remises au plus tard le **17/06/2019 à 9 heures**, sous enveloppe fermée à l'hôtel de ville de Douala 3^e Secrétariat Général (secrétariat de Ici commission interne de passation des marchés publics) CIPM, sis au premier étage et portant la mention :

**CONSULTATION N°02/DC/CAD3/CIPM/ST/2019 DU 24/05/2019
POUR L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DU CMA DE NDOGSIMBI DANS L'ARRONDISSEMENT
DE DOUALA 3e
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

8. Delai de Livraison

Le matériel doit être livré à l'hôtel de ville de Douala 3^e, dans un délai maximum d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Tout dossier administratif non conforme à la prescription de la présente demande de cotation sera déclaré irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis et sous plis) s'effectuera en un (01) temps à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala 3^e au premier étage le **17/06/2019 à 10 heures**, heure locale, par la commission interne de passation des marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3^e secrétariat général (secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics) CIPM sis au 1^{er} étage BP 7029 Log baba Douala, tél : 674.83.83.63

DOUALA le 27 Mai 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

COMMUNE DE MBE

AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 23/05/2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LE PAQUET MINIMUM DE LA COMMUNE DE MBE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbé. Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition du matériel le compte du paquet minimum de la commune de Mbé

2. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **10 208 500 (Dix million deux cent huit mille cinq cent) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

4. Financement

Le matériel objet de la présente Consultation est financé par le BIP MINEDUB 2019.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MBE . dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA** à la Recette Municipale de Mbé au titre des frais de dossier.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE MBE, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE DE MBE.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2019 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie Mbé, au plus tard **le 17/06/2019 à 13 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 002/CMBE /CIPM/2019 DU 23/05/2019 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL LE COMPTE DU PAQUET MINIMUM DE LA COMMUNE DE MBE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A ; Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques des Fouritures proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 23/05/2019 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LE COMPTE DU PAQUET MINIMUM DE LA COMMUNE DE MBE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **un (01) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de **vingt et un jours (21)** à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 200 000 (Deux Cent mille) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu **le 17/06/2019 à 14 heures** précises à la Salle de délibération de la Mairie de Mbé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ; non régularisée dans un délai de 48 heures
- caractéristiques du matériel proposé non conforme aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

2- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbé procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- élaboration d'un tableau des offres.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de ta date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbé les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone-suivant : 691 70 60 81.

MBE le 23 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

PRÉFECTURE DU WOURI

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/P-WSP/CDPM-W/2019 DU 21/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT DU BLOC ADMINISTRATIF DU LYCEE BILINGUE DU GENIE MILITAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DLA 3FINANCEMENT: BIP 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
25 5614144 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019, le Préfet du Département du Wouri (Autorité contractante), lance pour le compte de la Délégation Départementale du MINESEC du Wouri / Lycée bilingue du Génie, une Demande de Cotation, pour l'équipement du bloc administratif du Lycée Bilingue du Génie Militaire, Département du Wouri, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment Equipement en mobilier de bureau Le SAV

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global à l'issue des études préalables est de **39 500 000 Francs CFA (Trente-neuf millions cinq cent mille franc)**.

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation la présente demande de cotation est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience en matière de fabrication, fourniture et installation du mobilier de bureau.

6. Financement

Les prestations, objet la présente demande de cotation, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2019 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire 53 25 5614144 2261

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation départementale des Marchés publics du Wouri située au 1er étage de l'immeuble Kassap à Akwa.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation départementale des Marchés publics du Wouri située au 1er étage de l'immeuble Kassap à Akwa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Départementale des Mrcl Publics du Wouri sis l'immeuble kassap Akwa, au plus tard le **13/06/2019** . à **12 h00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION 001/DC/P-WSP/CDPM-Wizoig du 221/05/2019
L'EQUIPEMENT DU BLOC ADMINISTRATIF DU LYCEE BILINGUE DU GENIE MILITAIRE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DLA 3è
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison du mobilier est de 03 (trois) mois. Ce délai court à compter de la date de notification par le maître d'ouvrage de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation.

Les dites fournitures seront livrées au Lycée Bilingue du Génie Militaire de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la demande de cotation précisant le montant 790 000 (sept cent quatre-vingt-dix mille)francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, et financières aura lieu le **16/06/2019 à 13 h00** précises dans la salle de réunions de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Wouri, sis à l'immeuble Kassap à Akwa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- fausse déclaration ou Document falsifié ;
- pièces administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après ouverture des offres ;
- absence de la caution de soumission dans l'offre ;
- Offres financière incomplète ;
- Absence ou non conformité d'une pièce dans l'offre financière;
- Absence ou omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ou non-respect du modèle du DQE ou BPU;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.
- Capacité financière absente ou moins de 20.000.000 F (vingt millions)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du descriptif technique et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri du Wouri, sis à Akwa immeuble Kassap.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après :

Le Préfet du Wouri, Autorité Contractante se réserve le droit en cas de , nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

PRÉFECTURE DE BUI

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION RELAUNCH FOR THE REQUEST FOR QUOTATION N° 01/RQ/E.26/BDTB /MINAT/2019 OF 23/05/2019, FOR THE SUPPLY OF HOUSEHOLD EQUIPMENT AT THE DIVISIONAL OFFICER'S RESIDENCE KUMBO IN BUIDIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
?N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2019 state budget of the Republic of Cameroon represented by the Senior Divisional Officer for Bui, Delegated Contracting Authority, hereby launches a request for quotation for the equipment of the Divisional Officer's Residence Kumbo, in Bui Division, North West Region

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

Single lot

5. Participation and origin

Participation in this Request for Quotation is opened to all Cameroonion companies and business concerns that have proven capacities in the domain of household equipments. The works subject to this invitation to tender include detail description of the items found in the bill of quantities and cost estimates (detail cost estimate),

6. Financing

The supplies, subject of this request for quotation, shall be financed by the Public Investment Budget of 2019 for the Ministry of Territorial Administration (MINAT) of the Republic of Cameroon.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Senior Divisional Officer's Private Secretariat Bui-Kumbo.

8. Acquisition of tender file

The consultation file may be acquired from the Divisional Office Kumbo upon presentation of a non refundable Treasury receipt of twenty thousand (20,000) FCFA, payable at the Divisional Treasury Kumbo. Such a receipt shall identify the payment as representing the company that wants to participate in the tender

9. Submission of bids

The bill of estimate, entry and quantities of the Items is to be completed and returned latest **27/06/2019 At 10 a.m.** local time and should carry the inscription:

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the consultation file should be submitted against a receipt at the Senior Divisional Officer's Private Secretariat Bui-Kumbo not later than **27/06/2019 at 10 a.m.** local time and should carry the inscription:

REQUEST FOR QUOTATION N° 01/RQ /E.26/BDTB/ IMINAT/2019 OF 23/05/2019, FOR THE SUPPLY OF HOUSEHOLD EQUIPMENT OF THE DIVISIONAL OFFICER'S RESIDENCE KUMBO IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.

TO BE OPENED ONLY AT THE TENDER OPENING SESSION'

10. Delivery deadline

The maximum deadline for the supplies shall be fixed at two (02) months with effect from the date of notification of the service order.

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

The opening and evaluation of the bids shall be done in one phase on **27/06/2019 at 11 a.m.** in the Conference Hall of the Divisional Office, Kumbo by the Bui Divisional Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed submission letter

14. Evaluation criteria

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

N/A

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Private Secretariat of the Senior Divisional Officer (DCA) for Bui.

BAMENDA le 23 Mai 2019

Le PRÉFET

MOOH Emile Simon

PRÉFECTURE DE BUI

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION REQUEST FOR QUOTATION N°
03/RQ/E.26/BDTB/MINDDEVEL/2019 OF 23/05/2019, FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT AT THE
DIVISIONAL DELEGATION FOR MINDDEVEL KUMBO IN BUI DIVISION, NORTH WESTREGION.**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2019 state budget of the Republic of Cameroon represented by the Senior Divisional Officer for Bui, Delegated Contracting Authority, hereby launches a request for quotation for the equipment of the Divisional Delegation for MINDDEVEL Bui Division, North West Region

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation in this Requestfor Quotation isopened to all Cameroonlan companies and business concerns that have proven capacities in the domain of office equipments. The works subject to this Invitation to tender include detail description of the items found in the bill of quantities and cost estimates (detail cost estimate)

6. Financing

The supplies, subject of this request for quotation, shall be financed by the Public Investment Budget of 2019 for the Ministry of Decentralisation and Local Development (MINDDEVEL) of the Republic of Cameroon

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Senior Divisional Officer's Private Secretariat Bul-Kumbo.

8. Acquisition of tender file

The consultationfile may be acquired from the Divisional Office Kumbo upon presentation of a non refundable Treasury receipt of twenty thousand (20,000) FCFA, payable at the Divisional Treasury Kumbo. Such a receipt shall identify the payment as representing the company that wants to participate in the tender

9. Submission of bids

The bill of estimate, entry and quantities of the items to be completed and returned latest **27/06/2019 At 10 a.m.** local time and should carry the inscription:

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the consultation file should be submitted against a receipt at the Senior Divisional Officer's Private Secretariat Bui-Kumbo not later than **27/06/2019 at 10 a.m.** local time and should carry the inscription:

REQUEST FOR QUOTATION N° 03/RQ /E.26/BDTB/ MINDDEVEL/2019 OF 23/05/2019, FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT AT THE DIVISIONAL DELEGATION FOR MINDDEVEL KUMBO IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.

"TO BE OPENED ONLY AT THE TENDER OPENING SESSION"

10. Delivery deadline

The maximum deadline for the supplies shall be fixed at two (02) months with effect from the date of notification of the service order

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

The opening and evaluation of the bids shall be done in one phase on **27/06/2019 of 11 a.m.** in the Conference Hall of the Divisional Office, Kumbo by the Bui Divisional Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed submission letter

14. Evaluation criteria

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

N/A

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Private Secretariat of the Senior Divisional Officer (DCA) for Bui.

BAMENDA le 23 Mai 2019

Le MAYOR

MOOH Emile Simon

COMMUNE DE NITOUKOU

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/DCO/CNTK/SG/CDPM -BAF/2019 DU
28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DE
L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIKOUNG, COMMUNE DE NITOUKOU,
DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nitoukou « Autorité Contractante », lance en procédure d'urgence , pour le compte de la commune de Nitoukou, une Demande de Cotation Ouverte relative à la l'achat et à la fourniture de l'équipement médical au Centre de Santé Intégré (CSI) de Nikoung, Commune de Nitoukou, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent dossier de cotation ouverte comprennent les équipements dont les caractéristiques requises sont décrites dans les spécifications techniques ci-jointes.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation ouverte, d'un montant TTC de Huit millions (8.000 000) Francs CFA sont financées par Budget d'Investissement Public du MINSANTE –Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de la présente demande de cotation ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Nitoukou dès publication du présent Avis. **Téléphone: _699 429 578 / 672 161 552__**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la demande de cotation ouverte peut être obtenu à la Commune de Nitoukou , sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de Trente mille (30 000) francs CFA délivrée par la Recette municipale de la Commune de Nitoukou, dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en quinze (15) exemplaires dont un (01) original et quatorze (14) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** au plus tard le **28/06/2019** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention : **DEMANDE DE COTATION OUVERTE**

N°_____/DCo/CNTK/SG/CdPM-BAF/2019 DU ____28/05/2019__ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE de l'équipement MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIKOUNG, commune DE NITOUKOU, departement dU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des prestations de la présente lettre commande est de trente (30) jours.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **160 000 (CENT SOIXANTE MILLE) francs CFA** établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Consultation des entreprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable et sera rejetée.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le 28/06/2019 à **13 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Absence de la quittance d'achat du DCO
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis quantitatif et estimatif ;
- Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Délai d'exécution ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

12. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Cotation Ouverte, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en un (01) ou trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du Dossier de Cotation Ouverte (RPDCO).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Nitoukou (Téléphone: _____699 429 578 / 672 161 552_____).

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48/ 663 49 28 21 ».

NB : Appels Gratuits de : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

BIETEKE JOSEPH GEORGES CHRISTIAN

COMMUNE DE NYANON

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 17/05/2019
DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE MIT SUR 3,5 KM DE SECTION I*34
MN2 ALINELEC, EXTENSION DE LA LIGNE BT SUR 2,5 KM DE SECTION 4*25 MIN2 TORSADÉ; POSE D'UN
TRANSFORMATEUR MONOPHASÉ 1161 25 KVA 17,32 1S/82 DANS LES VILLAGES NYANHENDEL ET
NKONGTOMA COMMUNE DE NYANON / PNDP ||| (C2D |||) FINANCEMENT COMMUNE DE NYANON /
PNDP ||| C2D |||) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 150 JOURS**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE NYANON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Nyanon, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune Nyanon, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Nyanon (Secrétariat Général de la Mairie de Nyanon), à partir du **17 MAI 2019** pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent AVIS.

2. Consistance des prestations

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant ELECTRIFICATION.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Nyanon, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de Nyanon (Secrétariat Général de la Commune de Nyanon).

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 du 17/05/2019
Travaux d'extension de la ligne MIT sur 3,5 km de section I*34 mn2 Alinelec, Extension de la ligne BT sur 2,5
km de section 4*25 min2 Torsadé; Pose d'un transformateur monophasé 1161 25 KVA 17,32 1S/82 dans les
villages Nyanhendel et Nkongntoma
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

4. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: 07/06/2019 à 10 heures

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nyanon, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis: 07/06/2019 à 11 heures

Lieu d'ouverture des plis

6. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NYANON le 17 Mai 2019

Le MAIRE

ONKAN EVAGLE Joseph

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 67/ASMI/MINTP/ 2019 DU 27/05/2019 POUR L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ETUDES DE FAISABILITE DES ITINERAIRES FERROVIAIRES EDEA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBE-IDENAU ET DOUALA-NGAOUNDERE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent ASMI a pour objectif de constituer, conformément à la réglementation des Marchés Publics, une liste des Bureaux d'Etudes Techniques (BET), Cabinets d'études ou groupements des consultants qui seront invités à soumettre une proposition technique et financières, dans le cadre d'un Appel d'Offres restreint.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le prestataire devra :

- Examiner et donner un avis technique sur les livrables suivants :
 - Les rapports d'APS provisoires des études de faisabilité des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi-Campo (lot1), Douala-Limbé-Ldenau (lot2), et Douala-Ngaoundéré (lot3) ;
 - Les rapports d'APS définitifs des études de faisabilité des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi-Campo (lot1), Douala-Limbé-Ldenau (lot2), et Douala-Ngaoundéré (lot3) ;
 - Les rapports de synthèses des études de faisabilité des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi-Campo (lot1), Douala-Limbé-Ldenau (lot2), et Douala-Ngaoundéré (lot3) ;
- Organiser un séminaire de formation sur des thèmes liés à la conception et au suivi des infrastructures ferroviaires et le modèle de financement du PPP;
- Mettre à disposition les normes et documents techniques applicables en matière d'infrastructures ferroviaires;
- Organiser une séance de restitution de l'examen desdits rapports.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copie marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, 11 ième Etage porte N°9 de l'immeuble de l'Emergence (Immeuble Ministérielle N°1 sis à la Poste Centrale au plus tard le 20/06/2019 à 15 heures, portant la mention :

*« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 67 /ASMI/MINTP/2019 DU 27/05/2019
POUR L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ETUDES DE FAISABILITE DES ITINERAIRES
FERROVIAIRES EDEA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBE-IDENAU ET DOUALA-NGAOUNDERE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

4. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification.

*. Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois):

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non redevance fiscale ;
- une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- ~~l'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses~~



représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

- Pour les soumissionnaires étrangers : fournir les renseignements relatifs à leur situation fiscale, la régularité vis-à-vis de la sécurité sociale et l'attestation de non faillite ou de non cessation de paiement.

NB : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;

- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;

- de l'attestation de disponibilité ;

- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposés au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

**Assistance à la maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité
des itinéraires ferroviaires Edea-Kribi-Campo, Douala-Limbe-Idenau
et Douala-Ngaoundere**

N°	Experts	Formation/ Qualification	Expé- rience	Références (expérience spécifique durant les 10 dernières années)
1	Chef de Mission	Ingénieur/ Universitaire supérieur ou égal à Bac+5 au moins	10 ans	Avoir conduit avec succès comme Chef de Mission au moins cinq (05) projets dans le domaine des infrastructures ferroviaires dont le montant est supérieur ou égal à trente Millions (30 000 000) de FCFA
2	Expert en Ingénierie des Infrastructures Ferroviaires	Ingénieur/ Universitaire supérieur ou égal à Bac+5 au moins	07 ans	Avoir assuré avec succès comme Expert en Ingénierie des Infrastructures Ferroviaires, le suivi des études et/ou de réalisation d'au moins deux (02) projets de chemins de fer dont le montant est supérieur ou égal à trente Millions (30 000 000) de FCFA
3	Expert en Construction des Ouvrages d'Art Ferroviaires	Ingénieur/ Universitaire supérieur ou égal à Bac+5 au moins	07 ans	Avoir conduit avec succès comme Expert en Construction des Ouvrages d'Art Ferroviaires, la conception et/ou construction des tunnels d'au moins deux (02) projets de chemins de fer dont le montant est supérieur ou égal à trente Millions (30 000 000) de FCFA

4	Expert en Signalisation et Télécommunication	Universitaire supérieur ou égal à Bac+5 ou plus	07 ans	Avoir conduit avec succès comme Expert en Signalisation et Télécommunication, le suivi des études et/ou de réalisation d'au moins deux (02) projets de chemins de fer dont le montant est supérieur ou égal à trente Millions (30 000 000) de FCFA
5	Expert Financier	Economiste financier Universitaire supérieur ou égal à Bac+5 ou plus	07 ans	Avoir conduit avec succès comme Expert Financier deux (02) projets dans le domaine des études économiques et financières des voies ferrées dont le montant est supérieur ou égal à trente Millions (30 000 000) de FCFA
6	Expert en sécurité ferroviaire	Universitaire supérieur ou égal à Bac+5 ou plus	03 ans	Avoir conduit avec succès comme Expert en sécurité ferroviaire deux (02) projets dans le domaine de la sécurité des voies ferrées dont le montant est supérieur ou égal à trente Millions (30 000 000) de FCFA

L'organigramme complet de l'entreprise

Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal d'au moins deux (02) projets d'étude, de contrôle ou de maîtrise d'ouvrage de faisabilité des



ouvrages ferroviaires ou des prestations similaires.

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maîtres d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier de la possession en propre ou en location des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
Ordinateur	2
Ordinateur portable	1
Imprimante	2
Scanner	1
Appareil photographique numérique	1
Moyens logistiques	
Téléphones satellite	2
Véhicule pick-up de liaison	1
Fax	1

Les ordinateurs devront être équipés de logiciels de spécialités avec licence ci-après au moins un logiciel de bureautique (Microsoft Office 2010 au moins).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

5. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

*. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieur à 70/100;

*. Critères essentiels

- Personnel clé (sur 50 points) ;
- Les références du candidat pour des projets d'étude, de contrôle ou de maîtrise d'ouvrage de faisabilité des ouvrages ferroviaires ou des prestations similaires (sur 30 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 11 points) ;
- Méthodologie et présentation de l'Offre (sur 09 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d'Études Techniques qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

Les Avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendront lieu du résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada ou à la Direction Générale des Etudes Techniques/Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures / Cellule des Etudes d'Infrastructures Ferroviaires. Tél: (+237) 222 22 06 49/237 655 52 98 67. E-mail : mngalabela@yahoo.fr ou bystille @ yahoo.fr.

7. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour les Appels d'Offres Nationaux Restreints relatifs aux études en vue de l'entretien, de la réhabilitation ou de la construction de certaines routes ou certains ouvrages d'art conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NO 01/019 POUR LE RECRUTEMENT DES AUDITEURS
EXTERNES DANS LE DOMAINE DE SECURITE DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
ET DES SYSTEMES D'INFORMATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement des Experts Auditeurs dans le domaine de sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information.

2. Consistance des prestations

Conformément au Décret N° 2012/1643/PM du 14 juin 2012 fixant les conditions et les modalités d'audit de sécurité obligatoire des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information, les prestations des Experts Auditeurs sélectionnés au terme du présent Avis à Manifestation d'Intérêt porteront sur les opérations d'audit de sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information des organismes soumis à l'audit de sécurité obligatoire et périodique et devront se dérouler par le biais d'une enquête sur le terrain basée notamment sur les éléments suivants :

Les aspects organisationnels et structurels de la fonction sécurité ;

Le mode de gestion et d'utilisation des procédures de sécurité et la disponibilité des outils de sécurisation du réseau ou du système d'information ;

L'analyse technique de la sécurité de toutes les composantes du réseau et du système information ;

La réalisation du test de résistance à tous les types de risques, de pénétration, d'intrusion et d'attaques ;

L'analyse et l'évaluation des risques qui pourraient résulter de l'exploitation des failles découvertes suite à l'opération d'audit ;

La classification des risques selon les niveaux de gravité d'impact définis par la réglementation en vigueur.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Consultants (personnes physiques ou morales) spécialisés dans la sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information.

4. Financement

Les prestations objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt sont supportées par les organismes audités, conformément au décret susmentionné.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont l'original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) à Yaoundé (Direction des Affaires Générales) sise au Quartier Bastos au plus tard le 25 juin 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/019 du 17 mai 2019 pour le recrutement des Experts Auditeurs dans le domaine de sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produites en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies marqués comme tels, dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet ni indication sur l'identité du candidat.

Pour la personne physique :

Une fiche de renseignements fournie par l'ANTIC, dûment remplie, signée par le demandeur et timbrée au tarif en vigueur ;

Une copie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité ou toute autre pièce en tenant lieu ;

Le bulletin n°3 de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;

Une attestation de l'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Electrique (ONIGE) ou dans un Ordre équivalent reconnu ;

Une copie des diplômes universitaires prouvant le niveau scientifique requis ;

Une certification internationalement reconnue (CEH, CISM, ISO 27001 Lead Auditor, CISA, etc.) en sécurité des réseaux ou des systèmes d'information non expirée;

Un certificat d'imposition ou de non-imposition ;

Une quittance de paiement des frais de dossier ;

Les documents prouvant l'expérience professionnelle avérée dans le domaine de la sécurité informatique, le cas échéant.

Pour la personne morale :

Une fiche de renseignements fournie par l'ANTIC, dûment remplie, signée par le représentant légal du demandeur et timbrée au tarif en vigueur ;

Une copie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du représentant légal de la personne morale ;

Une copie des contrats de travail conclus avec les trois (03) experts auditeurs qui vont être employés et toutes les pièces requises à la personne physique;

Une copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;

Un dossier fiscal à jour ;

Les documents prouvant l'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, le cas échéant ;

Une quittance de paiement des frais de dossier.

Frais d'étude du dossier

Les frais d'étude de dossier s'élèvent à cent mille francs (100 000) FCFA payables par chèque ou virement bancaire à l'ordre de l'ANTIC.

NB : information relative au compte bancaire de l'ANTIC :

Code banque : 10002 ;

Code guichet : 00031 ;

Numéro de compte : 12493593150 ;

Clé RIB : 94 ;

Code IBAN : CM21 1000 3112 4935 9315 094

Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX.

7. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

Critères éliminatoires

-Absence d'une pièce exigée ;

-Présence d'une pièce falsifiée ;

-Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur **100 points** et selon les critères ci-après :

Pour la personne physique :

	Critères d'évaluation	Points
1.	Qualification et compétence	43
1.1	Un ingénieur (Informatique ou Télécommunications), BAC +3 ou 4 ayant au moins 5 ans d'expérience	10
1.2	Un ingénieur BAC +5 ayant moins de 9 ans d'expérience	12
1.3	Un ingénieur BAC + 5 ayant plus de 9 ans d'expérience	18

1.4	Au moins une certification internationalement reconnue dans le domaine de la sécurité du réseau ou des systèmes d'information	25 points (05 points par certification)
2.	Références de l'Expérience Professionnelle dans les prestations similaires	42
2.1	Nombre de prestations réalisées en relation avec la sécurité des systèmes d'information des Organismes publics ou privés	42 points (07 points par prestation)
3.	Compréhension de la mission	10
3.1	Description de la méthodologie de réalisation d'une mission d'audit de sécurité	06
3.2	Présentation des obligations légales et réglementaires des auditeurs externes agréés	04
4.	Présentation de l'offre	05
4.1	Document relié et lisibilité	01,5
4.2	Présence des séparateurs des rubriques en couleur et pagination	02
4.3	Suivi de l'ordre prescrit	01,5

1. Pour la personne morale :

	Critères d'évaluation	Points
1.	Qualification et compétence du personnel clé	40
1.1	Un ingénieur (Informatique ou Télécommunications), BAC + 5, neuf (09) ans d'expérience, ayant au moins trois (03) certifications en sécurité des systèmes d'information	15
1.2	Deux ingénieurs (Informatique ou Télécommunications), BAC + 5, ayant chacun au moins deux (02) certifications internationalement reconnue en sécurité des systèmes d'information	20
1.3	Un ingénieur (Informatique ou Télécommunications), au moins BAC + 3/4, cinq (05) années d'expérience, ayant au moins une (01) certification en sécurité des systèmes d'information	05
2.	Références de l'Entreprise dans les prestations similaires	20
2.1	Au moins sept (07) prestations réalisées en relation avec la sécurité des systèmes d'information des Organismes publics ou privés	20
2.2	Au moins cinq (05) prestations réalisées en relation avec la sécurité des systèmes d'information des Organismes publics ou privés	10
2.3	Au moins trois (03) prestations réalisées en relation avec la sécurité des systèmes d'information des Organismes publics ou privés	05
3.	Compréhension de la mission	10
3.1	Description de la méthodologie de réalisation d'une mission d'audit de sécurité	06
3.2	Présentation des obligations légales et réglementaires des auditeurs externes agréés	04

4.	Moyens logistiques, matériels et logiciels assortis de justificatifs	25
4.1	Au moins 03 laptops professionnels avec systèmes d'exploitation authentiques	05
4.2	Au moins un logiciel professionnel de scan de vulnérabilités des infrastructures IT et réseau, avec licence authentique	10
4.4	Au moins un logiciel professionnel pour les tests de pénétration, avec licence authentique.	10
5.	Présentation de l'offre	05
	Document relié et lisibilité	01,5
	Présence des séparateurs des rubriques en couleur et pagination	02
	Suivi de l'ordre prescrit	01,5

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (**70**) pointssur cent (**100**) seront retenus pour la suite de la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Avis à Manifestation d'Intérêt les Consultants intéressés peuvent s'adresser aux heures ouvrables à l'ANTIC, tél : 22 08 64 98/94 40 58 68.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOT EBOT ENOW

PRÉFECTURE DU WOURI

COMMUNIQUE N°002/C/PRÉFET-W/2019 DU 21/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT A° 006/AONO/ PRÉFET-W /2019 DU 1ER AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE DEUX SALLES DE CLASSES PLUS SALLE SPÉCIALISÉE AU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4EME DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO-WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Wouri communique

Par DECISION N°002/D/ Préfet-W/2019 DU 21/05//2019, la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
QLEAR Sarl B.P 1532 Yaoundé, TEL: 677 55 07 17/ 696 92 44 38	29 700 459	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°001/C/ASCNPD/DG DU 27 MAI 2019 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERT :- N°004/AONO/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 1) ; L'ACQUISITION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LA FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 2) ET L'ACQUISITION DES KITS DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS (LOT 3)- N°005/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019- N°006/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET INTRANTS AGRICOLES DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS- N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 15 VILLAGES PIONNIERS DE 10 HECTARES AU PROFIT DE L'ASCNPD- N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 07 MAI 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DE 15 HECTARES À LANGUI 15 HECTARES À LABBA ET 15 HECTARES À MBALANG AU PROFIT DE L'ASCNPDEN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ADDITIF RECTIFICATIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), Autorité Contractante, apporte les modifications suivantes à l'Appel d'Offres sus-visé :

PIECE	CORRECTIONS ET AJOUT
-------	----------------------

REGION : NORD-OUEST (01 site)

DEPARTEMENT : MEZAM

ARRONDISSEMENT : BAMENDA III

VILLAGE PIONNIER : NDZAH

N°	DESIGNATION	UNITE	
01	Knapsack sprayers		
02	Cutlasses		
03	Hoes		
04	Hand carts		
05	Wheel barrows		
06	Files		
07	Measuring tapes		
08	Rope		

Pièce ?5: Descriptif de la fourniture

REGION : EST (01 site)

DEPARTEMENT : LOM ET DJEREM

ARRONDISSEMENT : GAROUA-BOULAI

VILLAGE PIONNIER : NANAMOYA

N°	DESIGNATION	UNITE	
02	Achat de semenceaux d'ignames	Tête	

Pièce ?7: Bordereau des prix unitaires

Pièce ?8: Détail estimatif

REGION : OUEST (01 site)

DEPARTEMENT : BAMBOUTOS

ARRONDISSEMENT : GALIM

VILLAGE PIONNIER : KIENEGHANG

N°			



DESIGNATION



UNITE



production du plantain sur 04 hectares			
01	Rejetons	Plante	
02	Fientes	Sac	
01	Planting	Pied	
02	Sarclage 1	ha	
03	Sarclage 2	ha	
04	Transport divers	Forfait	
Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	AU LIEU DE		
	Remise des Offres :		Ouverture des Offres :
	30 mai 2019 à 13 heures		30 mai 2019 à 14 heures
	LIRE PLUTOT		
Remise des Offres :		Ouverture des Offres :	
31 mai 2019 à 14 heures		31 mai 2019 à 15 heures	

Pièce ?2: Règlement
Général de l'Appel
d'Offres (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. L'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Le soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Le soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt si entre autres ;

i. Il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) ou à un consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le passé au titre du présent appel d'offres ; ou

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Le soumissionnaire doit démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) a des ressources propres en vertu des règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 7 : Visite du site des travaux

7.1. Le soumissionnaire devra obligatoirement visiter et inspecter le site des travaux et ses environs et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

7.2. Le Maître d'Ouvrage autorise le Soumissionnaire et ses employés ou agents à pénétrer dans ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents, dégagent le Maître d'Ouvrage, ses employés et agents, de toute responsabilité pouvant en résulter et qu'ils demeurent responsables des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels encourus du fait de cette visite.

Article 27 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage

27.1. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le Président de la Commission des Marchés peut, si elle (la Commission) le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements. Les demandes d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun délai n'est imposé. Le contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour la correction d'erreurs de calcul découvertes par la sous-commission d'analyse lors de l'évaluation des offres, conformément aux dispositions de l'Article 29 du RGAO.

Pièce ?2: Règlement
Général de l'Appel
d'Offres (RGAO)

Article 35 : Droit du Maître d'Ouvrage de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler un Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation de la Commission des Marchés si les offres ont été ouvertes ou de déclarer un Appel d'Offres infructueux après avis de la commission de l'Appel d'Offres.

sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par le Maître d'Ouvrage, l'entrepreneur d'Ouvrage un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle d'Appel d'Offres.

39.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant du marché, peut être remplacé par une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

39.3. Les petites et moyennes entreprises (PME)

et les entreprises à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque ou une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

39.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de conduire à l'annulation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG.

<p>Pièce ?4: Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)</p>	<p>9.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé et notifié par le Maître d'Ouvrage et notifié Service des marchés, à l'ingénieur et à l'organisme payeur.</p> <p>9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidences directement signés et notifiés par le Maître d'Ouvrage.</p> <p>9.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au cocontractant avec copie à l'ingénieur</p>
<p>Pièce ?11: Liste des Banques de 1^{er} ordre agrées</p>	<p>Actualisation de la liste des établissements de crédit habilités à émettre des garanties et des cautions dans les marchés publics en ajoutant :</p> <p>Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-BANK) BP 30388 Yaoundé</p>

	<p>Cautionnement provisoire : Le cautionnement provisoire devra être valide pendant trente (30) jours, à la remise des offres.</p> <p>Bid bond : Each bidder shall include in their administrative documents a deposit (in compliance with the law) at a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and valid for thirty (30) days after the tender- validity deadline.</p> <p>Attribution du Marché : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un lot mais en cas d'infructuosité, le titulaire se réserve le droit d'attribuer plus d'un lot au même soumissionnaire.</p> <p>Award: One bidder should award only lot but in an unsuccessful case, the contracting authority reserves the right to award more than lot to the same tenderer.</p>
<p>Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)</p>	<p>Principaux critères de sélection :</p> <p>Ne pas considérer le critère éliminatoire suivant :</p> <p>- absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années.</p> <p>Evaluation criteria</p> <p>Do not consider the eliminatory criteria about :</p> <p>-lack of honor declaration for not abandoning a building site during the last three (03) years</p>
<p>Pièce ?10: Modèles de pièces</p>	<p>Grille d'évaluation :</p> <p>Ne pas considérer la notation du dernier critère éliminatoire en tant que sous-critère dans la grille d'évaluation.</p>

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

COMMUNIQUE : Par DECISION N°031/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019

Le résultat se présente comme suit :

LOTS	Soumissionnaire	Montant H
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS (LOT 1)	ETS LES COMPLICES	20
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS (LOT 2)		20
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS (LOT 3)		13
TOTAL		
LOTS	Soumissionnaire	Montant H
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS)	ETS LES COMPLICES	60

Le soumissionnaire **ETS LES COMPLICES, BP : 1569 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS)**; Ladite adjudication sera effectuée le 28 Mai 2019 à 10 heures précises de l'après-midi, à la Mairie de Yoko, à la suite de la publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Mairie de Yoko**, pour l'établissement

YOKO le 22 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par **DECISION N°029/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019**

Le résultat se présente comme suit :

LOT UNIQUE	Soumissionnaire	Montant HTVA	Mont
CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE	LABEL	25 116 460	29 9

Le soumissionnaire **ETS LABEL, BP : 34 600 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR NDJOLE**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

YOKO le 22 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE SOLUTION DE DEDICACE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET AUX CLIENTS DU DATA DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) communique :

Les soumissionnaires (sociétés, entreprises, établissements) intéressés par l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence passant internet aux clients du data center de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) sont informés des modifications ci-après :

POINTS EVOQUES	Au lieu de
Avis d'Appel d'Offres (version française et dans l'ensemble du DAO)	13.1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de la caution de soumission ; - Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture de l'appel d'offres ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Solvabilité financière insuffisance ; - Non-conformité de la lettre de soumission au modèle proposé ; - Non-production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 12 (douze) dernières années conformément à la lettre circulaire n°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 ; - Absence d'un document justifiant d'un partenariat, d'un agrément, ou d'une autorisation du constructeur pour la fourniture et l'installation de la solution de dédicace de la bande passante ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de la fiche technique de l'équipement de dédicace de la bande passante proposé ; - Absence de licence pour le logiciel intégré au matériel de dédicace de bande passante et pour le matériel de dédicace de bande passante (au moins un (01) an de licence) ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'ordinateurs complets dans l'offre ; - Absence d'onduleurs dans l'offre ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise insuffisante ;

- Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires ;
- la présentation de l'offre ;
- la conformité du matériel de dédicace de la passante par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité du logiciel de supervision des trafics par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des ordinateurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des onduleurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- le service après-vente.

- Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires ;
- la présentation de l'offre ;
- la conformité du matériel de dédicace de la passante par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité du logiciel de supervision des trafics par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des ordinateurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des onduleurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- **la garantie de bon fonctionnement de la solution,**
- **la garantie du fabricant sur l'équipement,**
- **la garantie du fabricant sur les ordinateurs,**
- **la maintenance,**
- **le service après-vente (modalités d'intervention dans le Suivi, à préciser par le soumissionnaire) ;**
- **CCAP paraphé page par page et signé à la dernière ;**
- **CCTP paraphé page par page et signé à la dernière.**

CCAP les pages 34 et 38	
DAO le page 71	

PRÉFECTURE DE LA MIFI

COMMUNIQUE N° 064/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE DJUNANG DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Par décision N° /D/F35/2019 DU 24 MAI 2019, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 du 10 avril 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de Djunang Département de la Mifi, Région de l'ouest (en procédure d'urgence)	MBUNYA AND SONS ENTERPRISE Tel : 672 23 85 98	Vingt-un millions neuf cent quarante-trois mille cinquante-trois (21 943 053) FCFA TTC	Quar

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la présente décision, au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam en vue de la souscription du projet de la lettre

N° ORDRE	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATIONS
01	ETS GROUPE NACHEB BP : 1310 Bafoussam Tel : 699 34 44 40	Offre non moins disante

Par conséquent, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à défaut de délai, cette offre sera détruite.

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

COMMUNIQUE N° 063/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Par décision N° 381 /D/F35/2019 DU 24 MAI 2019, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la lettre comman suscitée :

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
N° 004/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 pour les travaux d'électrification du village Doumdi dans la commune d'arrondissement de Bafoussam III, Département de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)	ETS OPTIMAL SERVICES COMPAGNY (OSCOM) Tel : 699 718 243 / 662 881 068	Quarante-cinq millions sept cent quarante-sept mille (45 747 000) FCFA TTC	Trois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui su présente décision, au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam en vue de la souscription du projet de la lett

N° ORDRE	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATIONS
01	ETS ECEG BP43 Bafoussam Tel : 693 47 49 49	Offre non moins disante

Par conséquent, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du délai, cette offre sera détruite.

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

COMMUNIQUE N° 066/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/F 35/MINTRANS/CDPM/BEC/2019 DU 19 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Par décision N° 384 /D/F35/2019 DU 24 MAI 2019, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la lettre comman suscitée :

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
N°005/AONO/F 35/MINTRANS/CDPM/BEC/2019 du 19 avril 2019 pour les travaux de construction de la Délégation Départementale des Transports de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)	BOREX-CAMEROUN Sarl BP : 1311 BAFOUSSAM Tel : 233 44 37 21	Quarante-cinq millions neuf cent soixante-dix-neuf cinq cent dix (45 979 510) FCFA	Qua

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui s présente décision, au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam en vue de la souscription du projet de la lett

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°002/L/M/SG/CAD3/ 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le public est informé que l'entreprise **ETS TOUCHATOU" BP. DOUALA**, Tél : **678,53.80.56** est sélectionnée à l'issu de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/CAD3 /C1PM / 2019 DU 07/03/2019 **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE MUNICIPALE POUR ANIMAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA**

3erne;

- **COÛT : ONZE MILLIONS HUIT CENT MILLE (11.800.000) FCFA TTC**
- **DELAI : Trois (03) mois soit quatre vingt dix (90) jours.**

Le présent communiqué tient lieu de notification de la décision et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non sélectionnés.

Par ailleurs les entreprises non retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

DOUALA le 24 Mai 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

PRÉFECTURE DU WOURI

COMMUNIQUE N°003/C/PRÉFET-W/2019 DU 21/05/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ PRÉFET-W /2019 DU LE AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DU WOURI DANS LA RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPAT-WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Wouri communique

Par DECISION N°003/D/ Préfet-W/2019 DU 21/05//2019, la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
SHALOM TELECOM B.P 8802, TEL: 6696 06 03 42	9 302 096	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°702 CRP/MINTP/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°43/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 15/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA NORMALISATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES SERVICES CENTRAUX (IMMEUBLE DE L'ÉMERGENCE, LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE ET LE BÂTIMENT DU MINTP LOGÉ EN FACE LA POSTE DE MESSA).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICE 2019 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 53 36 470 04 32 00 12 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que les dates de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le 15/05/2019 est reportée au 11/06/2019 aux mêmes lieu et heure.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N° 006 /SG/SM/CIPM/COMMUNE DE POUMA DU 29/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2019DU 29/03/2019 CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE A SONG SIMOUTH PHASE 1 ET PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par décision N°006/SG/SPM/CP/2019 DU 19 mars 2019 , **L'ETS LUMIERE SARL BP : 544 Edea** a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant de :

PHASE 1 : (Dix-neuf millions neuf cent trente-huit mille trois cent dix-huit francs) 19 938 318 FCFA TTC ;

PHASE 2 : (Dix-neuf millions neuf cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-trois francs) 19 957 963 FCFA TTC pour un délai d'exécution de trois (03mois).

Le dit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 27 Mai 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

NDJENG Alexis

PRÉFECTURE DE LA MIFI

COMMUNIQUE N° 065/C/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Par décision N° 383/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la lettre commandé suscitée :

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
N°001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 pour les travaux de construction d'un atelier d'électricité au CETIC de Tchada Département de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)	ZOR GROUPE NACHEB BP : 1310 Bafoussam Tel : 699 34 44 40	Vingt-quatre million neuf cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-neuf (24 970 889) FCFA TTC	Quar

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la présente décision, au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam en vue de la souscription du projet de la lettre

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

COMMUNIQUE N° 067/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Par décision N° 385/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019, l'Appel d'Offres National Ouvert **N°003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019** pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine a Tomdjo dans la commune de Bafoussam 1^{er}, Département de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence) est infructueux. Par conséquent il devra être à nouveau relancé.

Le présent communiqué sera enregistré et diffusée où besoin sera.

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

COMMUNIQUE N°003/C/F/CRPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/GOUV-OU/ CRPM/2019 DU 27 MARS 2019 DE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'OUEST, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE:

L'entreprise dont le nom suit est, par Décision Régionale N°240/DR/F/SG/DAAJ/CA du 27 Mai 2019, déclarée attributaire de la lettre d'Appel d'Offres dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après:

Numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et Objet	Adjudicataire	Adjudicataire	Délai
N°005/AONO/GOUV-OU/ CRPM/2019 du 27 mars 2019 de pour le contrôle et la surveillance des travaux d'électrification de la localité de Fossang dans l'arrondissement de Foubot, Département du Noun, Région de l'Ouest	ETS JIOTECH HYDROGENIE BP : 214 Bafoussam Tel : 699 91 00 01 / 697 73 65 99	9 128 588 (neuf millions cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-huit)	04(q

L'entreprise concernée est invitée à se présenter dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest, dans un délai de sept jours à compter de la publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage Délégué ne procédera pas à l'attribution.

BAFOUSSAM le 27 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°0000012/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000230/AONO/MINEE/CMPM/19 DU 13 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES DONT DEUX (02) PICK-UP 4X4, UN DE TYPE STATION WAGON ET UNE BERLINE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINEE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°00000230/AONO/MINEE/CMPM/19 du 13 mars 2019 pour l'acquisition de quatre (04) véhicules dont deux (02) pick-up 4x4, un de type station wagon et une Berline pour les services centraux et déconcentrés du MINEE est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000010/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CONFORT EQUIPEMENTS PLUS	26 820 516	01 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000011/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés attributaires des Lettres-commande relatives à l'Appel d'Offres suscité, les Soumissionnaires ci-après désignés :

Lots	Soumissionnaires	Montants proposés	Délais D'exécution
		TTC en FCFA	
1	CONFORT EQUIPEMENTS PLUS	26 820 516	30 jours
2	ETS HILAMO	15 562 125	30 jours
3	ETS BRIGHT	24 863 625	30 jours

Les intéressés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/HGOPED/CIPM/2019 DU 17/04/2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX COUVEUSES A L'HOPITAL
GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

LETS LES SIX D SARL BP : 4877 Yaoundé, Tel : 672 987 2951694 758 782 ;

Soumissionnaire de la Demande de Cotation susvisée est déclarée adjudicataire pour un montant **TTC de 11 500 000 (onze million cinq cent mille) francs CFA** dans un délai de livraison de **trente (30) jours**.

Ledit établissement est invité à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre? commande y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala. Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

DOUALA le 27 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°002/C/CNYN /2019 DECLARANT INRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N° .001/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE MT SUR 3,5 KM DE SECTION 1*34 MM' ALMELEC, D'EXTENSION DE LA LIGNE BT SUR 2,5 KM DE SECTION 4*25 MM' TORSAGE POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE H61 25 KVA 17,32 KV/132, DANS LES VILLAGES NYANHENDEL ET NKONGTOMA DANS LA COMMUNE DE NYANON, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON COMMUNIQUE :

Par Décision Municipale N° 004/ D/CNYN/SG/STADU/2019 DU 17/05/2019 , la Demande de Cotation susmentionnée est Déclarée **infructueuse** Faute de soumissionnaires.

NYANON le 17 Mai 2019

Le MAIRE

ONKAN EVAGLE Joseph

COMMUNE DE NYANON

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON (AUTORITE CONTRACTANTE) A N° NOM DU PRESTATAIRE
LOCALISATION BOITE POSTALE TELEPHONE 1 JR & SARL DOUALA 3 221 233 43 05 74/676 15 93 28/ 699
84 85 26 2 GLOBAL BUSINESS VISION DOUALA 679 56 65 01 3 GLOBAL TELECOM HOUSE DOUALA 656
608 726/699 694 179 4 N.J CONSULTING AND SERVICES DOUALA 698 566 153 5 ELECILT ENGINEERING
DOUALA 6 650 395 884/693 532 740

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Objet : Invitation à soumissionner

Nom du Projet de Travaux	Travaux d'extension de la ligne MIT sur 3,5 km de section 1"34 mn2 Alinelec, Extension de la ligne BT sur 2,5 km de section 4*25 min2 Torsadé; Pose d'un transformateur monophasé 1161 25 KVA 17,32 1S/82 dans les villages Nyanhendel et Nkongntoma Commune de Nyanon / PNDP (C2D)
Localisation	Centre-ville de Nyanon
Numéro du Projet	DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/CNYN/MO/CIPM/2019 du 17/05/2019
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	150 Jours

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de Nyanon a obtenu un financement et envisage l'exécution Travaux d'extension de la ligne MT sur 3.5 km de section 1"34 mm2 Almelec ,Extension de la ligne BT sur 2,5 km de section 4*25 mm2 Torsadé Poser un transformateur monophasé H61 25 KVA 17,32 kV/B2 : dans les villages Nyanhendel et Nkongntoma.

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Commune de Nyanon. Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Commune de Nyanon ou au PNDP Littoral à partir **17/05/2019**, pendant les jours ouvrables. entre **8 heures 00 et 15 heures 30nm**.

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **07/06/2019 à 10 à heures** précises au Secrétariat Général de la Mairie de Nyanon.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

DOUALA le 17 Mai 2019

Le MAIRE

ONKAN EVAGLE Joseph

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°001/C/ASCNPD/DG DU 27 MAI 2019 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERT :- N°004/AONO/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS DE FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 1) ; L'ACQUISITION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LA FORMATION DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019 (LOT 2) ET L'ACQUISITION DES KITS DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS (LOT 3)- N°005/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DES KITS D'ENCOURAGEMENT DE 1400 APPELÉS CUVÉE 2019- N°006/AONO/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET INTRANTS AGRICOLES DE 900 VOLONTAIRES PIONNIERS- N°007/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 15 VILLAGES PIONNIERS DE 10 HECTARES AU PROFIT DE L'ASCNPD- N°008/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 07 MAI 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DE 15 HECTARES À LANGUI 15 HECTARES À LABBA ET 15 HECTARES À MBALANG AU PROFIT DE L'ASCNPDEN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ADDITIF RECTIFICATIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), Autorité Contractante, apporte les modifications suivantes à l'Appel d'Offres sus-visé :

PIECE	CORRECTIONS ET AJOUT
-------	----------------------

Pièce ?5: Descriptif de la fourniture

Pièce ?7: Bordereau des prix unitaires

Pièce ?8: Détail estimatif

REGION : NORD-OUEST (01 site)			
DEPARTEMENT : MEZAM			
ARRONDISSEMENT : BAMENDA III			
VILLAGE PIONNIER : NDZAH			
N°	DESIGNATION	UNITE	
01	Knapsack sprayers		
02	Cutlasses		
03	Hoes		
04	Hand carts		
05	Wheel barrows		
06	Files		
07	Measuring tapes		
08	Rope		
REGION : EST (01 site)			
DEPARTEMENT : LOM ET DJEREM			
ARRONDISSEMENT : GAROUA-BOULAI			
VILLAGE PIONNIER : NANAMOYA			
N°	DESIGNATION	UNITE	
02	Achat de semenceaux d'ignames	Tête	
REGION : OUEST (01 site)			
DEPARTEMENT : BAMBOUTOS			
ARRONDISSEMENT : GALIM			
VILLAGE PIONNIER : KIENEGHANG			
N°			



DESIGNATION



UNITE



production du plantain sur 04 hectares			
01	Rejetons	Plante	
02	Fientes	Sac	
01	Planting	Pied	
02	Sarclage 1	ha	
03	Sarclage 2	ha	
04	Transport divers	Forfait	
Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	AU LIEU DE		
	Remise des Offres : 30 mai 2019 à 13 heures		Ouverture des Offres : 30 mai 2019 à 14 heures
	LIRE PLUTOT		
	Remise des Offres : 31 mai 2019 à 14 heures		Ouverture des Offres : 31 mai 2019 à 15 heures

Pièce ?2: Règlement
Général de l'Appel
d'Offres (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. L'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Le soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Le soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt si entre autres ;

i. Il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) ou à un consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le passé au titre du présent appel d'offres ; ou

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Le soumissionnaire doit démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) a des ressources propres en vertu des règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 7 : Visite du site des travaux

7.1. Le soumissionnaire devra obligatoirement visiter et inspecter le site des travaux et ses environs et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

7.2. Le Maître d'Ouvrage autorise le Soumissionnaire et ses employés ou agents à pénétrer dans ses terrains aux fins de ladite visite, mais seulement à la condition expresse que le Soumissionnaire, ses employés et agents, dégagent le Maître d'Ouvrage, ses employés et agents, de toute responsabilité pouvant en résulter et qu'ils demeurent responsables des accidents mortels ou corporels, des pertes ou dommages matériels encourus du fait de cette visite.

Article 27 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage

27.1. Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le Président de la Commission des Marchés peut, si elle (la Commission) le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements. Les demandes d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun délai n'est imposé. Le contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour la correction d'erreurs de calcul découvertes par la sous-commission d'analyse lors de l'évaluation des offres, conformément aux dispositions de l'Article 29 du RGAO.

Pièce ?2: Règlement
Général de l'Appel
d'Offres (RGAO)

Article 35 : Droit du Maître d'Ouvrage de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler un Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler une procédure d'Appel d'Offres après autorisation de la Commission des Marchés si les offres ont été ouvertes ou de déclarer un Appel d'Offres infructueux après avis de la commission de l'Appel d'Offres.

sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par le Maître d'Ouvrage, l'entrepreneur d'Ouvrage un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle d'Appel d'Offres.

39.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant du marché, peut être remplacé par une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit de l'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

39.3. Les petites et moyennes entreprises (PME)

et les entreprises à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire à la place du cautionnement, soit une hypothèque ou une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé de premier rang conformément aux textes en vigueur.

39.4. L'absence de production du cautionnement définitif dans les délais prescrits est susceptible de conduire à l'annulation du marché dans les conditions prévues dans le CCAG.

<p>Pièce ?4: Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)</p>	<p>9.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé et notifié par le Maître d'Ouvrage et notifié Service des marchés, à l'ingénieur et à l'organisme payeur.</p> <p>9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidences directement signés et notifiés par le Maître d'Ouvrage.</p> <p>9.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au cocontractant avec copie à l'ingénieur</p>
<p>Pièce ?11: Liste des Banques de 1^{er} ordre agrées</p>	<p>Actualisation de la liste des établissements de crédit habilités à émettre des garanties et des cautions dans les marchés publics en ajoutant :</p> <p>Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-BANK) BP 30388 Yaoundé</p>

	<p>Cautionnement provisoire : Le cautionnement provisoire devra être valide pendant trente (30) jours, à la remise des offres.</p> <p>Bid bond : Each bidder shall include in their administrative documents a deposit (in compliance with the law) at a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and valid for thirty (30) days after the tender- validity deadline.</p> <p>Attribution du Marché : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un lot mais en cas d'infructuosité, se réserve le droit d'attribuer plus d'un lot au même soumissionnaire.</p> <p>Award: One bidder should award only lot but in an unsuccessful case, the contracting authority reserves the right to award more than lot to the same tenderer.</p>
<p>Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)</p>	<p>Principaux critères de sélection :</p> <p>Ne pas considérer le critère éliminatoire suivant :</p> <p>- <i>absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années</i></p> <p>Evaluation criteria</p> <p>Do not consider the eliminatory criteria about :</p> <p>- <i>lack of honor declaration for not abandoning a building site during the last three (03) years</i></p>
<p>Pièce ?10: Modèles de pièces</p>	<p>Grille d'évaluation :</p> <p>Ne pas considérer la notation du dernier critère éliminatoire en tant que sous-critère dans la grille d'évaluation.</p>

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE SOLUTION DE DEDICACE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET AUX CLIENTS DU DATA DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) communique :

Les soumissionnaires (sociétés, entreprises, établissements) intéressés par l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence passant internet aux clients du data center de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) sont informés des modifications ci-après :

POINTS EVOQUES	Au lieu de
Avis d'Appel d'Offres (version française et dans l'ensemble du DAO)	13.1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de la caution de soumission ; - Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture de l'appel d'offres ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Solvabilité financière insuffisance ; - Non-conformité de la lettre de soumission au modèle proposé ; - Non-production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années conformément à la lettre circulaire n°004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 ; - Absence d'un document justifiant d'un partenariat, d'un agrément, ou d'une autorisation du constructeur pour la dédicace de la bande passante ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de la fiche technique de l'équipement de dédicace de la bande passante proposé ; - Absence de licence pour le logiciel intégré au matériel de dédicace de bande passante et pour le matériel nécessaire (au moins un (01) an de licence) ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'ordinateurs complets dans l'offre ; - Absence d'onduleurs dans l'offre ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise insuffisante ;

- Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires ;
- la présentation de l'offre ;
- la conformité du matériel de dédicace de la passante par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité du logiciel de supervision des trafics par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des ordinateurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des onduleurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- le service après-vente.

- Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires ;
- la présentation de l'offre ;
- la conformité du matériel de dédicace de la passante par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité du logiciel de supervision des trafics par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des ordinateurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- la conformité des onduleurs par rapport aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- **la garantie de bon fonctionnement de la solution,**
- **la garantie du fabricant sur l'équipement,**
- **la garantie du fabricant sur les ordinateurs,**
- **la maintenance,**
- **le service après-vente (modalités d'intervention dans le Suivi, à préciser par le soumissionnaire) ;**
- **CCAP paraphé page par page et signé à la dernière ;**
- **CCTP paraphé page par page et signé à la dernière.**

CCAP les pages 34 et 38	
DAO le page 71	

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°702 CRP/MINTP/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°43/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 15/04/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA NORMALISATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES SERVICES CENTRAUX (IMMEUBLE DE L'ÉMERGENCE, LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE ET LE BÂTIMENT DU MINTP LOGÉ EN FACE LA POSTE DE MESSA).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICE 2019 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 53 36 470 04 32 00 12 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que les dates de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le 15/05/2019 est reportée au 11/06/2019 aux mêmes lieu et heure.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°0000012/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BSC/C2 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000230/AONO/MINEE/CMPM/19 DU 13 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES DONT DEUX (02) PICK-UP 4X4, UN DE TYPE STATION WAGON ET UNE BERLINE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINEE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°00000230/AONO/MINEE/CMPM/19 du 13 mars 2019 pour l'acquisition de quatre (04) véhicules dont deux (02) pick-up 4x4, un de type station wagon et une Berline pour les services centraux et déconcentrés du MINEE est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000010/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
CONFORT EQUIPEMENTS PLUS	26 820 516	01 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000011/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés attributaires des Lettres-commande relatives à l'Appel d'Offres suscité, les Soumissionnaires ci-après désignés :

Lots	Soumissionnaires	Montants proposés	Délais D'exécution
		TTC en FCFA	
1	CONFORT EQUIPEMENTS PLUS	26 820 516	30 jours
2	ETS HILAMO	15 562 125	30 jours
3	ETS BRIGHT	24 863 625	30 jours

Les intéressés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

PRÉFECTURE DE LA MIFI

DECISION N° 381/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE DOUMDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2015/02 Mars 2018 ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/02 du 02 Octobre 2015, n°2018/191 du 02 Mars 2018, n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU aux fonctions de Préfet du Département de la Mifi ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 205//A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La lettre –circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres national ouvert N° 004/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 pour les travaux d'électrification dans la commune d'arrondissement de Bafoussam III, Département de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence) ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse technico financière des offres du 10 mai 2019 ainsi que le procès-verbal de la séance du 10 mai 2019 ;

JDM n° 1814 du 28 Mai 2019

Page 245 sur 280



commission départementale de passation des marchés publics relatif à la proposition d'attribution de la Lettre commande pour le

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre commande objet de la consultation susvisée est pour compter, de la date de signature de la présente décision ci-après :

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
N° 004/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 DU 10 AVRIL 2019 pour les travaux d'électrification du village Doumdi dans la commune d'arrondissement de Bafoussam III, Département de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)	ETS OPTIMAL SERVICES COMPAGNY (OSCOM) Tel : 699 718 243 / 662 881 068	Quarante-cinq millions sept cent quarante-sept mille (45 747 000) FCFA TTC	Trois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

DECISION N° 382/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 DU 10 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE DJUNANG DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2015/100 du 02 Mars 2018 ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/100 du 02 Octobre 2015, n°2018/191 du 02 Mars 2018, n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU aux fonctions de Préfet du Département de la Mifi ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 205//A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La lettre –circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres national ouvert N° 002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 du 10 avril 2019 pour les travaux de construction de salles de classe au CETIC de Djunang Département de la Mifi, Région de l'ouest (en procédure d'urgence) ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse technico financière des offres du 10 mai 2019 ainsi que le procès-verbal



commission départementale de passation des marchés publics relatif à la proposition d'attribution de la Lettre commande pour le

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre commande objet de la consultation susvisée est pour compter, de la date de signature de la présente décision ci-après :

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
002/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 du 10 avril 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de Djunang Département de la Mifi, Région de l'ouest (en procédure d'urgence)	MBUNYA AND SONS ENTERPRISE Tel : 672 23 85 98	Vingt-un millions neuf cent quarante-trois mille cinquante-trois (21 943 053) FCFA TTC	Quar

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

DECISION N°001/AONO/CAD3/CIPM 12019 DU 07/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIÈRE MUNICIPALE POUR ANIMAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ERNE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3'. CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR MAITRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution :
- Vu la loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation au Cameroun
- Vu la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes : Syndicats de Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents
- Vu le décret n° 1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala
- Vu le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés Publics.
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics.
- Vu L'Arrêté n° 000150/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur KWAPNANG JOB
- THEOPHILE Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e ;
- Vu l'Instruction 00061/MINFUSG/DGTCFM/DT/DER du 08 avril 2010 portant Comptabilisation des dépenses transférées aux collectivités territoriales Décentralisées
- Vu l'appel d'offres n°ooi AONO / CAD3 /CIPM / 2019 du 07/03/2019 pour travaux de construction d'une fourrière municipale pour animaux dans l'Arrondissement de Douala 3eme
- Vu le rapport de la sous- commission technique d'analyse des offres des 03 et 04 avril 2019. or Vu le procès verbal de la commission interne de passation des marchés publics du 13 mai 2019
- Vu la correspondance de l'entreprise TOUCHATOU du 24 mai 2019
- Vu les nécessités de service :

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise **ETS TOUCHATOU BP Douala Tél : 678.53.80.56**, est désignée adjudicataire à l'issu de l'appel d'offres national ouvert n°001/ AONO/CAD3 /CIPM /2019 du 07/03/2019 pour les travaux de construction d'une fourrière municipale pour animaux dans l'Arrondissement de Douala 3e :

- pour un montant TTC : **Onze Millions Huit Cent Mille Francs Cfa (11.800.000) FCFA.**

Article 2 : La dépense correspondante sera prise en charge par le Receveur Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e et payée par le Trésorier Payeur Général dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Etat au titre des crédits transférés aux Collectivités Territoriales Décentralisées exercice 2019. Imputation budgétaire : 53 27 351 01 64 1409 2209

Article 3: La présente Décision qui prend effet à la date de signature sera enregistrée. publiée puis communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 24 Mai 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

PRÉFECTURE DE LA MIFI

DECISION N° 383/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER D'ELECTRICITE AU CETIC DE TCHADA DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/002 du 02 Mars 2018 ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/002 du 02 Octobre 2015, n°2018/191 du 02 Mars 2018, n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU aux fonctions de Préfet du Département de la Mifi

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 205//A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La lettre –circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature de la loi relative à la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BEC/2019 pour les travaux de construction de Tchada Departement de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence) ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse technico financière des offres du 10 mai 2019 ainsi que le procès-verbal



commission départementale de passation des marchés publics relatif à la proposition d'attribution de la Lettre commande pour le

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre commande objet de la consultation susvisée est pour compter, de la date de signature de la présente décision ci-après :

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
N°001/AONO/F35/MINESEC/CDPM/BECEZOS pour les travaux de construction d'un atelier d'électricité au CETIC de Tchada Département de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)	ZOS GROUPE NACHEB BP : 1310 Bafoussam Tel : 699 34 44 40	Vingt-quatre million neuf cent soixante-dix mille huit cent quatre-vingt-neuf (24 970 889) FCFA TTC	Qua

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DE LA MIFI

DECISION N° 384/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/F 35/MINTRANS/CDPM/BEC/2019 DU 19 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/002 du 02 Mars 2018 ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/002 du 02 Octobre 2015, n°2018/191 du 02 Mars 2018, n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU aux fonctions de Préfet du Département de la Mifi

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 205//A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La lettre –circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature de la lettre de mission et à la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres national ouvert N° 005/AONO/F 35/MINTRANS/CDPM/BEC/2019 du 19 avril 2019 pour les travaux de construction de la Délégation Départementale des Transports de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence) ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse technico financière des offres du 10 mai 2019 ainsi que le procès-verbal



commission départementale de passation des marchés publics relatif à la proposition d'attribution de la Lettre commande pour le

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre commande objet de la consultation susvisée est pour compter, de la date de signature de la présente décision ci-après :

Numéro de l'Appel d'Offres et objet	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Déla
N°005/AONO/F 35/MINTRANS/CDPM/BEC/2019 du 19 avril 2019 pour les travaux de construction de la Délégation Départementale des Transports de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)	BOREX-CAMEROUN Sarl BP : 1311 BAFOUSSAM Tel : 233 44 37 21	Quarante-cinq millions neuf cent soixante-dix-neuf cent dix (45 979 510) FCFA	Qua

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°003/D/ PRÉFET-W/2019 DU 21/05//2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/A ONO/ PRÉFET-W/2019 DU FAR AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LAPLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DU WOURI DANS LA RÉGION DU LITTORAL.MAITRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPAT-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Wouri DU WOURI,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°20111408 du 09 Décembre 2011portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°20111410 du 09 Décembre 2011portant formation du Gouvernement ,
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2019
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/AONO/ Préfet-W/2019 du 1er Avril 2019 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 10 Mai 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1er : la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après .

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)
SHALOM TELECOM B.P 8802, TEL: 6696 06 03 42	9 302 096	03

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°006/SG/SM/CI PM/CP/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE —COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Pourra autorité contractante ;

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des présidents des commissions départementales de passation des marchés Publics ;

Vu la décision N°00188/D/MINMAP/SG/DAJ /CRL/CEA du 28 Mars complétant certaines dispositions de la décision N°1443/CAB/MINMAP/du 11 août 2014 constatant la composition des commissions Internes de passation des marchés Publics auprès de certaines Communes.

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2019, l'autorisation des d'exécuter en régie ;

Vu la circulaire N°0001/LC/MINMAP/SG/DGMI du 28 février 2019 relative à l'autorisation d'exécution en régie des routes communales , des voiries et des pistes agricoles en terre sur financement des ressources transférées du BIP 2019;

Vu le procès —verbal de la session du 07 mai 2019 de la commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Pouma ;

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 29/03/2019 CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE A SONG SIMOUTH PHASE 1 ET PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

DECIDE

Article 1er : L'ETS LUMIERE SARL BP: 544 Edéa est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à l'offres susvisé (Phase 1 et Phase 2) et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la lettre-commande : Pour les travaux de construction de la CASE COMMUNAUTAIRE A SONG SIMOUTH PHASE 1 ET PHASE 2 dans L'arrondissement De Pourn, Département De La Sanaga — Maritime, Région Du Littoral.

Montant de la lettre-Commande :

- PHASE 1 : (Dix-neuf millions neuf cent trente-huit mille trois cent dix-huit francs) 19 938 318 FCFA TTC ;
- PHASE 2 : (Dix-neuf millions neuf cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-trois francs) 19 957 963 FCFA TTC.

Délai d'exécution : **03mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°031/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Vu	La Constitution ;
Vu	La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu	La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
Vu	La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu	La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
Vu	La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu	La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu	Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
Vu	Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
Vu	Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu	Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu	Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
Vu	Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu	L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
Vu	La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu	La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;
Vu	La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.
Vu	L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE
Vu	Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Yoko N° 002/PV/CIPM-YKO/2019 du 17 Mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire **ETS LES COMPLICES, BP : 1569 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS)** ; aux montants et conditions suivants :

LOTS	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS (LOT 1)	ETS LES COMPLICES	26 645 600	31 774 878	04 mois
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS (LOT 2)		26 645 600	31 774 878	04 mois
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS (LOT 3)		13 322 800	15 887 439	04 mois
TOTAL				
LOTS	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN TROIS LOTS)	ETS LES COMPLICES	66 614 000	79 437 195	04 mois
			YOKO le 22 Mai 2019	Le MAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ANNIR TINA Dieudonne

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD

N°002/C/MINAT/L/SG DU 10/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ AONO/ MINAT/L/SG/CRPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE DE MEYO-CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision n°002/D/MINAT/L/SG du 10/04/2019 marché objet de la

Consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après, ainsi qu'il suit :

Intitulé du marché	Attributaire	Montant TTC	Délai
travaux de construction du Bureau de Poste de Meyo-Centre.	Eta KENFACK ET FILS, B.P : 216 Ebolowa Tél : 677 882 638	54.782.331 Fcfa	03 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud pour l'établissement du marché y relatif.

EBOLOWA le 10 Avril 2019

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 240/DR/F/SG/DAAJ/CA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 27 MARS 2019 DE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE FOSSANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'OUEST, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

THE GOVERNOR OF THE WEST REGION

Commandeur de l'Ordre de la Valeur

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n° 2011 /408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/02 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/410 du 02 octobre 2015, n°2018/191 du 02 mars 2018, n°2019/001 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur AWA FONKA Augustine, en qualité de Gouverneur de la Région de l'Ouest ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°0203/A/M1NMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DAO N°005/AONO/GOUV-OU/ CRPM/2019 du 27 mars 2019 de pour le contrôle

et la surveillance des travaux d'électrification de la localité de Fossang dans l'arrondissement de Fombot, Département du Noun,

Région de l'Ouest ;

Considérant le Procès-verbal N° 041/PV/GOUV-OU/CRPM/2019 du 15 mai 2019 de la commission Régionale de passation des Marchés

Publics de l'Ouest relatif à l'examen du rapport des experts et la proposition d'attribution de la lettre-commande pour le DAO N° 005.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est attributaire de la lettre-commande relative à l'avis d'Appel d'Offres dont les références, le montant d'attribution et le délai sont récapitulés dans le tableau ci-après:

Numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et Objet	Adjudicataire	Adjudicataire	Déla
N°005/AONO/GOUV-OU/ CRPM/2019 du 27 mars 2019 de pour le contrôle et la surveillance des travaux d'électrification de la localité de Fossang dans l'arrondissement de Fombot, Département du Noun, Région de l'Ouest	ETS JIOTECH HYDROGENIE BP : 214 Bafoussam Tel : 699 91 00 01 / 697 73 65 99	9 128 588 (neuf millions cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-huit)	04(q

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 27 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°002/D/ PRÉFET-W/2019 DU 21/05//2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO PRÉFET-W/2019 DU TER AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE DEUX SALLES DE CLASSES PLUS SALLE SPÉCIALISÉE AU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA ERRE DÉPARTEMENT DU WOURI. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE BILINGUE DE SODIKO-WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Wouri DU WOURI,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°20111408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°20111410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ,
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2019
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/AONO/ Préfet-W/2019 du 1er Avril 2019 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 10 Mai 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1er : la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après .

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)
QLEAR Sarl B.P 1532 Yaounde, TEL: 677 55 07 17/ 696 92 44 38	29 700 459	03

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 21 Mai 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°028/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ; LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Vu	La Constitution ;
Vu	La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu	La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
Vu	La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu	La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
Vu	La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu	La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu	Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
Vu	Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
Vu	Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu	Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu	Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
Vu	Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu	L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
Vu	La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu	La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;
Vu	La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.
Vu	<p>L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM</p> <p>LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;</p> <p>LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ</p>
Vu	Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Yoko N° 002/PV/CIPM-YKO/2019 du 17 Mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} –Le soumissionnaire **ETS LABEL BTP, BP : 34 600 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ** ; aux montants et conditions suivants :

LOT 1	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM : LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ	ETS LABEL	18 418 626	21 964 211	04 mois
			<i>YOKO le 22 Mai 2019</i>	<i>Le MAIRE</i>
			ANNIR TINA	Dieudonne

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°030/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Vu	La Constitution ;
Vu	La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu	La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
Vu	La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu	La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
Vu	La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu	La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu	Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
Vu	Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
Vu	Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu	Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu	Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
Vu	Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu	L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
Vu	La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu	La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;
Vu	La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.
Vu	L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (SITE HOTEL DE VILLE ET LOGEMENTS SOCIAUX) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE
Vu	Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Yoko N° 002/PV/CIPM-YKO/2019 du 17 Mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} – L'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 du 16 Avril 2019 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (AEP) dans le nouveau quartier administratif de Yoko (site hôtel de ville et logements sociaux) - Département du Mbam et Kim- Région du centre **est déclaré INFRUCTUEUX.**

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOKO le 22 Mai 2019
 LE MAIRE
ANNIR TINA Dieudonne

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°00000301/19/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Énergie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 0000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 du 03 avril 2019 ;

Vu le Communiqué de presse portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000232/AONO/MINEE/CMPM/2019 du 03 avril 2019 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Les établissements ci-après cités sont déclarés attributaires des Lettres-commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Lots	Soumissionnaires	Montants proposés TTC (FCFA)	Délais d'exécution
1	CONFORT EQUIPEMENTS PLUS	26 820 516	30 jours
2	ETS HILAMO	15 562 125	30 jours
3	ETS BRIGHT	24 863 625	30 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°00000300/19/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE N°0000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 0000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 du 03 avril 2019 ;

Vu le Communiqué de presse portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000231/AONO/MINEE/CMPM/2019 du 03 avril 2019 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : L'Etablissement ci-après cité est déclaré attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC (F CFA)	Délai d'exécution
CONFORT EQUIPEMENTS PLUS	26 820 516	01 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU SUD

N°001/C/MINAT/RS/SG DU 02/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/ DC/MINAT/RS/SG/CRPM/2019 DU 04 MARS 2019 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD EN MOBILIERS DE BUREAU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Intitulé du marché	Attributaire	Monsant Trc	Délai
Equipement de la Délégation Régioitile des Enseignements Secondaires du Sud	en mobiliers de bureau. Eta DAN ROD Tél: 677 551 104	24.923.250 cfa	45 jours

EBOLOWA le 2 Avril 2019

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'OcéAN

**COMMUNIQUE N° 001/C/L11/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL
D'OFFRES N°002/A0NO/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019 LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'OcéAN,
MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ COMMUNIQUE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Appel d'offres national ouvert N°002/A0NO/L11/CPM/2019 du 29 mars 2019 pour les travaux de construction deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine à LOBE ECOLE et BOIKONDO est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant déposé son offre conformément aux dispositions du Dossier d'appel d'offres.

Ledit Appel d'Offres sera relancé en urgence, les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres préalablement examiné et adopté ne changeant pas.

KRIBI le 24 Avril 2019

Le PRÉFET

BISSAGA Antoine

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'OcéAN

**COMMUNIQUE N°001/C/L11/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
001/AONO/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du département de l'Océan, Maître d'Ouvrage Délégué communique :

L'Appel d'offres national ouvert N°001/AONO/L11/CPM/2019 du 29 mars 2019 pour les travaux de réhabilitation du Sous-quartier maritime et lacustre de CAMPO est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant déposé son offre conformément aux dispositions du Dossier d'appel d'offres.

KRIBI le 24 Avril 2019

Le PRÉFET

BISSAGA Antoine

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

**COMMUNIQUE N°003/C/L11/SMP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
N°003/AONO/L11/CPM/2019 DU 29 MARS 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Appel d'offres national ouvert N°003/AONO/L11/CPM/2019 du 29 mars 2019 pour les travaux de construction trois (03) forages équipés de pompes à motricité humaine à MVENGUE CENTRE, MVENGUE et AKIE est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant déposé son offre conformément aux dispositions du Dossier d'appel d'offres.

Ledit appel d'offre sera relancé en urgence, les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres préalablement examiné et adopté ne changeant pas.

KRIBI le 24 Avril 2019

Le PRÉFET

BISSAGA Antoine

PRÉFECTURE DE LA MIFI

DECISION N° 385/D/F35/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et para public ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation

et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190

du 02 Mars 2018 ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/434

du 02 Octobre 2015, n°2018/191 du 02 Mars 2018, n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU aux fonctions de Préfet du Département de la Mifi ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 205//A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et

au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La lettre –circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et

à la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres national ouvert N° 003/AONO/F35/MINEE/CDPM/AI/2019 pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine a Tomdjo dans la commune de Bafoussam 1, Département de la Mifi, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence)

Considérant le procès-verbal N° 0013 du 14 mai 2019 de la commission départementale de passation des marchés publics relatif à l'ouverture des plis pour le DAO N° 003.

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre commande objet de la consultation susvisée est pour compter, de la date de signature de la présente décision, infructueux. Par conséquent il devra être à nouveau relancé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 24 Mai 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm